



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le 14 août 2015
N° 105/H030

Commission Environnement et développement durable

Programme statistique 2016

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Construction - Logement	2
Information environnementale	9
Méthodes et données pour le développement durable	13
Transports	17
Énergie	23

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture	
Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture	28

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	
Service de la statistique et de la prospective (SSP)	31

Extraits de programmes statistiques 2016 et autres services statistiques publics	36
---	--------------------

Sigles utilisés	42
-----------------------	--------------------

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction

1. Exposé de synthèse

Le programme de travail de l'année 2016 vise d'une part à consolider la production des statistiques sur la construction neuve et plus généralement du suivi conjoncturel de l'immobilier et d'autre part à améliorer la diffusion des données issues de ses systèmes d'information (Filocom, RPLS, ECLN, EPTB). Les études seront consacrées à l'étude des prix de l'immobilier selon diverses approches : macroéconomique, comparaisons et études des marchés locaux, études des coûts de la construction et comparaisons internationales.

L'année 2016 sera aussi la deuxième année de la valorisation de l'enquête Phébus qui fournit des informations sur les consommations d'énergie en lien avec l'efficacité énergétique des logements, la précarité énergétique, l'effet rebond, etc. Une revue du CGDD paraîtra en 2016 ; elle regroupera différents articles consacrés à ces thématiques s'appuyant sur l'exploitation de Phébus. Par ailleurs, le SOeS participera activement à l'Insee-référence sur le logement à travers la rédaction de fiches et d'un dossier sur la mobilité résidentielle.

Enfin, le SOeS a repris son rôle de maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité dans le BTP et de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et Construction. Au-delà de la participation aux travaux de conception, le SOeS diffusera des données et des études issues de ces enquêtes.

Améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve

A l'issue de la publication des estimations en date réelle des nombres de logements autorisés et commencés, plusieurs demandes ont été émises par les utilisateurs.

La première demande porte sur déclinaison de la méthode « logements » aux locaux non résidentiels. Cette demande est pertinente, car on peut légitimement penser que les séries de surfaces de locaux mis en chantier souffrent, comme les logements, d'un déficit de collecte. Néanmoins, plusieurs difficultés sont attendues, en raison notamment de la forte variabilité des surfaces mises en chantier d'un projet à l'autre au sein d'une même catégorie de locaux. En outre, certaines catégories comportent peu de permis, en particulier au niveau régional ou départemental, ce qui fragilise les estimations. La méthodologie utilisée pour les logements ne pourra donc vraisemblablement pas être directement déclinée au cas des locaux. Il est envisagé néanmoins, à des fins exploratoires, de l'appliquer pour des types de locaux particuliers pour lesquels la nature de l'information est la plus proche des logements en termes d'homogénéité : les bureaux et les commerces.

La deuxième demande porte sur la mise en place d'indicateurs du nombre de logements achevés et d'activité. La méthodologie employée entre l'autorisation et la mise en chantier peut également être utilisée pour évaluer le délai entre le début et la fin du chantier lorsque la date d'ouverture du chantier n'est pas réceptionnée. Si des adaptations sont nécessaires, le cadre méthodologique développé pour les mises en chantier pourrait être repris dans ses grandes lignes. Par ailleurs, la construction d'un tel indicateur permettra de construire une estimation de la production de logements neufs en intégrant pour chaque cohorte mensuelle de logements mis en chantier des hypothèses sur le déroulement des travaux (grilles délais).

La troisième demande porte sur la déclinaison de la méthode pour des zonages infra-départementaux. En effet, certaines agglomérations ont une activité de construction bien supérieure à celle d'un département rural et la production d'estimations en date réelle faciliterait le diagnostic sur ces territoires. La déclinaison est prévue en deux temps : à court terme, une méthode « fruste » sera élaborée et diffusée aux statisticiens régionaux en Dreal ; à plus long terme, il s'agira d'identifier et d'évaluer les critères permettant d'assurer une bonne précision de la méthode. Dès lors, des outils pourront être proposés d'une part pour juger les territoires éligibles et d'autre part pour mettre en œuvre la méthode au niveau local.

Plus généralement améliorer le diagnostic conjoncturel de l'immobilier et développer l'analyse structurelle du secteur de la construction

Depuis 2014, le SOeS publie chaque trimestre une note de conjoncture sur l'immobilier. Le bilan conjoncturel profitera des travaux sur les indicateurs d'activité dans la construction neuve, élément essentiel de l'analyse de la conjoncture de l'immobilier. De façon complémentaire, l'analyse structurelle du secteur de la construction sera développée en exploitant la source Esane. L'objectif est de publier chaque année la situation des entreprises de la construction. Parallèlement des réflexions sont engagées avec l'Insee sur le contenu des questionnaires de l'ESA construction (promotion immobilière et BTP).

Travailler sur les déterminants de l'évolution des prix des logements et la mobilité résidentielle

Déterminants de l'évolution des prix des logements

La Ministre en charge du logement a souhaité que la commission des comptes du logement travaille sur les déterminants du coût du logement dans les années 2000. Ces travaux sont réalisés au sein d'un groupe de travail animé par la présidente de la Commission des comptes du logement et regroupant chercheurs, administrations et différents acteurs du logement. Le SOeS a ainsi défini cinq axes de travail : i) modélisation macro-économique des prix de l'immobilier, ii) comparaisons internationales des taux d'effort des ménages en logement avec un focus sur l'Allemagne, iii) étude des marchés locaux de l'immobilier (typologie, comparaisons spatiales de prix) et v) études des coûts de la construction.

Par ailleurs, la version définitive de l'ENL 2013 est disponible depuis juillet 2015, ce qui ouvre une séquence particulière d'études qui devraient être valorisées par le SOeS dans un dossier de l'Insee référence sur le logement (parution en 2016) sur la mobilité résidentielle et la rédaction de plusieurs fiches.

Enfin, une revue du CGDD sera consacrée à la performance énergétique des logements et aux consommations d'énergie de leurs occupants.

Améliorer les systèmes d'informations (Filocom, RPLS, ECLN)

Pour la prochaine livraison du fichier **Filocom** des évolutions sont envisagées ; elles sont aujourd'hui en discussion avec la DGFIP. Le millésime 2015 qui sera livré au printemps 2016 devrait comprendre de nouvelles variables (variables de revenu supplémentaire, parcelle cadastrale, etc...), un accès aux données étendu et un archivage (nombre de variables, accès aux données, extensions des possibilités d'archivage) concerneront la livraison en 2016 du millésime 2015. Le contour des évolutions sera finalisé à l'automne 2015 en collaboration avec la DGFIP pour présenter un dossier à la Cnil fin 2015.

L'immatriculation en continu des logements du **répertoire du parc locatif social (RPLS)**, au moment de la mise location des logements au 1^{er} janvier 2016 permettra de suivre conjoncturellement les nouvelles mises en location des logements sociaux. Par ailleurs, le SOeS et la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) qui pilotent cet investissement, poursuivent leur collaboration pour améliorer l'interopérabilité de leurs systèmes d'information afin de suivre les différentes étapes du processus de créations des logements sociaux : financement, autorisation de construire, mise en chantier, achèvement et mise en service.

Au mode de collecte actuel de l'enquête **sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)** va se substituer au moins en partie une collecte dématérialisée directement auprès des promoteurs. Plus largement, la réflexion sur la refonte de l'enquête intègre plusieurs *scenarii* d'évolution sur le contenu du questionnaire et l'application informatique, en prenant en compte notamment des besoins liés à son utilisation dans le calcul de l'indice de prix des logements neufs publié par l'Insee.

De façon générale, le SOeS lance une réflexion sur la diffusion des données issues de ces systèmes d'information dans l'idée de diffuser plus systématiquement les informations au niveau communal ou à des niveaux géographiques fins.

Maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité et de la partie sectorielle des ESA de la construction

Le SOeS a repris son rôle de maîtrise d'ouvrage des enquêtes d'activité dans le BTP et de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et Construction. Au-delà de la participation aux travaux de conception, le SOeS diffusera des données et des études issues de ces enquêtes, en particulier l'analyse financière des entreprises de la construction.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête Commercialisation des Logements neufs (ECLN)

Le SOeS procède actuellement à une refonte en profondeur du dispositif de cette enquête ; la finalité de l'enquête reste la même, mais le processus de collecte sera revu. D'une part les prix seront collectés directement pour chaque logement au lieu d'une collecte de prix moyens par tranche de programme, et d'autre part la collecte sera dématérialisée et centralisée pour les principaux promoteurs volontaires. Par ailleurs, les modalités de gestion de l'enquête seront largement modifiées : rôles respectifs des gestionnaires et des enquêteurs, nouvelle application de gestion de l'enquête.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2016

Suivi de la construction neuve dans la base Sitadel

A l'issue de la publication des estimations en date réelle des nombres de logements autorisés et commencés, plusieurs demandes ont été émises par les utilisateurs. (Cf. ci-dessus « Améliorer le suivi conjoncturel de la construction neuve »)

Répertoire du parc locatif social.(RPLS)

L'immatriculation en continu des logements du RPLS, au moment de la mise location des logements au 1^{er} janvier 2016 permettra de suivre conjoncturellement les nouvelles mises en location des logements sociaux. Par ailleurs, le SOeS et la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) qui pilotent cet investissement poursuivent leur collaboration pour améliorer l'interopérabilité de leurs systèmes d'information afin de suivre les différentes étapes du processus de créations des logements sociaux : financement, autorisation de construire, mise en chantier, achèvement et mise en service.

Filocom

Les besoins de données territoriales sur l'habitat se sont accrus avec la décentralisation et la déconcentration des compétences en matière de politique du logement, et avec la territorialisation des politiques de la ville, des transports ou de l'aménagement du territoire.

Le fichier Filocom, construit à partir d'informations transmises au SOeS par la DGFIP, sur le logement, ses occupants et ses propriétaires, est particulièrement adapté aux besoins et suscite de nombreuses demandes. Toutefois, les règles de diffusion des résultats de Filocom ne sont plus adaptées à l'étendue de la demande, ni à l'environnement législatif et réglementaire concernant la mise à disposition des données fiscales, lequel a profondément évolué depuis 1996, date de la signature du protocole encore en vigueur entre la DGFIP et le SOeS. Aussi, le SOeS souhaite, en collaboration avec la DGFIP, faire évoluer le protocole d'accord pour l'utilisation de Filocom : i) extension des finalités et des destinataires, ii) élargissement des modalités de diffusion, iii) mise à disposition d'information supplémentaire, iv) allongement de la durée de conservation des fichiers.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

Diffusion des résultats de l'enquête Phébus

Les données d'enquêtes sont disponibles. Plusieurs études sont envisagées, en particulier un numéro de la revue du CGDD sera consacré à la performance énergétique des logements et aux consommations d'énergie de leurs occupants.

Diffusion des résultats de l'enquête « déchet »

L'enquête sur les déchets et déblais produits par l'activité de BTP a pour objectif général de mieux connaître la production de déchets et déblais issue de l'activité du bâtiment et des travaux publics. Ses résultats disponibles début 2016 permettront notamment de répondre au règlement européen statistique sur les déchets (RSD).

Les attentes des utilisateurs, Insee indirectement, fédérations et syndicats professionnels (FFB, FNTP, Capeb), analystes et chercheurs dans le domaine de la construction) sur ce sujet sont multiples. Il s'agit de mesurer précisément les quantités de déchets produits par les entreprises du BTP et leurs réutilisations éventuelles à travers une enquête complémentaire auprès des installations de traitement des déchets. Il

s'agit aussi de mieux cerner les pratiques et les freins en matière de tri, de recyclage et de valorisation des déchets.

Participation à l'Insee-référence sur le logement

La version définitive de l'ENL2013 est disponible depuis juillet 2015, ce qui ouvre une séquence particulière d'études qui devraient être valorisées par le SOeS dans un dossier de l'Insee référence sur le logement (parution en 2016) sur la mobilité résidentielle et la rédaction de plusieurs fiches.

Liste des publications diffusées effectivement en 2014 et en 2015

Titre(s) et lien(s)	Type de diffusion selon la codification *	Enquêtes concernée(s) (intitulé et date)	Date de la diffusion	Remarques
Chiffres et statistiques « La construction de logements »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques numéro spécial « De nouveaux indicateurs pour suivre la construction de logements »	4	Sit@del2		
Données locales - statistiques « La construction de logements »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	3	Sit@del2	1 fois par mois	
Données locales - statistiques « La construction de locaux non résidentiels »	2	Sit@del2	1 fois par mois	
Chiffres et statistiques « Commercialisation des logements neufs »	3	ECLN	1 fois par trimestre	
Données locales secrétisées - statistiques « Commercialisation des logements neufs »	2	ECLN	1 fois par trimestre	
Chiffres et statistiques « Enquête sur le prix des terrains à bâtir »	3	EPTB	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Le parc locatif social au 1 ^{er} janvier »	3	RPLS	1 fois par an	
Chiffres et statistiques « Conjoncture de l'immobilier »	4	Synthèse	Trimestrielle	
Chiffres et statistiques « Consommations énergétiques des ménages en 2012	3	Phébus		
Bulletin trimestriel des statistiques du logement et de la construction	3	Multi-sources	Trimestrielle	
L'état du logement- Site internet du SOeS – www. statistiques.developpement-durable.gouv.fr	5	Synthèse	Annuelle	
« Les dynamiques dans le logement social entre 1999 et 2011 : l'effet de la loi SRU », Le Point Sur n°195 – octobre 2014	4	Filocom		
Les conditions d'occupation des logements au 1 ^{er} janvier 2013, Chiffres et statistiques n°556, septembre 2014	3	Filocom		
« Les occupants des logements en 2013 », Chiffres et statistiques n°555, septembre 2014	3	Filocom		

« Performance énergétique des bâtiments : l'anticipation des entreprises en 2011 », Chiffres et statistiques n°486, janvier 2014	3	Enquête Qualité de la construction		
« Comptes du logement – édition 2014 (comptes 2013 et 2014) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, février 2014	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2014 » : ralentissement des dépenses courantes, léger recul de l'investissement et des aides », Le Point Sur n° 198, janvier 2014	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Comptes du logement – édition 2013 (comptes 2013 et 2014) », les rapports du SOeS collection références, CGDD, février 2014	4	Comptes du logement	Annuelle	
« Dépense de logement en 2013 » : rebond des dépenses courantes reste à la hausse, l'investissement fléchit », Le Point Sur n° 150, janvier 2014	4	Comptes du logement	Annuelle	

* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*

2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*

3 - Chiffres clés, principaux résultats "*4 pages*", *indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::

5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2016

Néant.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « régionaux et locaux »

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux à précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

3.2. Aspects environnement

Le SOeS exploite le fichier des bénéficiaires de l'éco-PTZ, pour mieux connaître ceux-ci ainsi que les montants en jeu (cf. 3.2. supra). Les considérations relatives à la performance énergétique sont un aspect essentiel de l'enquête thématique sur la qualité dans la construction neuve (cf. 2.1 supra.). L'enquête EPTB inclut un questionnement rénové en 2010 sur les modes de chauffage (énergies renouvelables). Enfin, la géo-localisation de Sitadel devrait contribuer à la connaissance et à la mesure de l'étalement urbain.

3.3. Aspects européens

Néant.

4. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Observations
Enquêtes		
Prix des terrains à bâtir (EPTB)	Bureau SLC1	cf. 4.1. infra.
Commercialisation des logements neufs (ECLN)	Bureau SLC1	cf. 4.1. infra.
Prix de revient des logements neufs (PRLN)	Bureau SLC2	cf. 4.1. infra.
Maîtrise d'ouvrage des enquêtes mensuelles d'activité dans le Bâtiment et la construction	Bureau SLC2	
Maîtrise d'ouvrage de la partie sectorielle des ESA promotion immobilière et BTP	Bureaux SLC1 et SLC3	
Exploitation de fichiers administratifs		
Filocom	Bureau SLC3	cf. 4.2. infra.
Sitadel	Bureau SLC1	cf. 4.2. infra.
Fichiers du prêt à taux zéro	Bureau SLC1	cf. 4.2. infra.
RPLS	Bureau SLC1	
<i>Autres travaux répétitifs</i>		
Compte satellite du logement	Bureau SLC3	cf. 4.3. infra.
Conjoncture de l'immobilier	Bureau SLC3	
L'état du logement	Bureau SLC3	

4.1. Enquêtes

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB)

L'enquête sur le prix des terrains à bâtir a été lancée en 2006. Cette enquête, réalisée chaque année, fournit des informations sur les ménages ayant obtenu un permis de construire pour l'édification d'une maison individuelle, sur la consistance de la maison et sur son mode de chauffage, sur son prix ainsi que sur le prix et les caractéristiques du terrain. L'enquête sera poursuivie en 2016.

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

ECLN est une enquête trimestrielle réalisée auprès des promoteurs immobiliers, pour connaître leurs mises en vente de logements, le nombre et le prix des logements vendus, ainsi que l'encours des logements proposés. Les résultats sont publiés par région et par nombre de pièces des logements, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (groupé). L'enquête couvre la France métropolitaine et est exhaustive sur les programmes d'au moins cinq logements destinés à la vente auprès de particuliers.

L'indice du coût de la construction (ICC) et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN)

L'indice du coût de la construction (ICC) est calculé et publié par l'Insee à partir des données de l'enquête sur le prix de revient des logements neufs (PRLN) réalisée par le SOeS. Le passage à la méthode hédonique pour le calcul de l'indice est intervenu pour l'indice du 4e trimestre 2009, publié en avril 2010. Ce changement de méthode a permis un allègement substantiel du questionnaire et des documents collectés.

Les enquêtes mensuelles de branche dans le bâtiment (B) et les travaux publics (TP)

Les enquêtes mensuelles de branche sont réalisées par voie postale par les fédérations professionnelles (FFB et FNTP) auprès des entreprises ayant une activité de bâtiment ou de travaux publics à titre principal ou secondaire. L'enquête sur les travaux publics a pour objectif de fournir des indicateurs conjoncturels : travaux réalisés, salaires payés, marchés conclus, effectifs ouvriers permanents et heures travaillées sur les

chantiers. L'enquête sur le bâtiment a pour objectif de contribuer au calcul de l'Indice de la Production dans la construction de l'Insee et des indices d'activité et d'emploi et de salaire de la profession.

4.2. Exploitation de fichiers administratifs

Filocom

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP), le service de l'observation et des statistiques (SOeS) dispose tous les deux ans (années impaires) de données fiscales et foncières issues de l'appariement des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des propriétaires et des propriétés bâties. En 2011, exceptionnellement, le SOES a disposé en outre des données au 1/1/2010. Ce fichier fournit une information de première importance sur le couple logement-occupant. Son apport principal repose, outre son exhaustivité, sur une information à un niveau géographique très fin, la connaissance des revenus des occupants et la possibilité d'effectuer des études longitudinales. Le fichier permet en outre de connaître l'âge du parc de logements et la durée d'occupation. Utilisées en liaison avec d'autres sources, les données contenues dans ce fichier enrichissent l'analyse des situations locales d'habitat.

En prévision du prochain millésime (2015) de Filocom, le SoeS travaille avec la DGFIP pour élargir le champ de diffusion afin de mieux répondre aux besoins d'informations locales pour des publics variés. Par ailleurs, Filocom devrait intégrer des variables supplémentaires notamment sur les types de revenus et la description des ménages.

Suivi de la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels (Sitadel)

La nouvelle application d'architecture nationale (Sit@del2) a été mise en place début avril 2009. En 2010, l'application a été stabilisée et donne satisfaction. Des améliorations « outils » sont prévues en 2011, notamment un accès internet via monservicepublic.fr pour les pétitionnaires désireux de saisir en ligne leur Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) ou leur Déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (Daact).

En 2015, le SoeS a publié des estimations en dates réelles et poursuit ses travaux de géolocalisation des données. Il s'agit de travaux s'inscrivant dans le cadre des orientations de moyen terme du service.

Fichiers des bénéficiaires du Prêt à taux zéro (PTZ)

Le SOeS exploite de longue date à des fins statistiques le fichier des bénéficiaires du PTZ confectionné par la Société de gestion du fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS) pour le compte de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP). Ce fichier permet les chiffrages des aides publiques correspondantes dans le cadre du compte satellite du logement, et a fait l'objet de plusieurs publications autonomes visant à décrire le profil des bénéficiaires.

4.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Le compte satellite du logement

Les séries de comptes du logement couvrent les années 1984 à 2013 et 2014 pour la majeure partie des dépenses courantes. Les évolutions des loyers sont reprises dans le cadre central des comptes nationaux et sont transmises à Eurostat pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Les méthodes de chiffrage de l'investissement, des locaux d'hébergement et des aides publiques au logement ont été expertisées et amendées. La cohérence du chiffrage du compte avec les évaluations de la comptabilité nationale a ainsi été confortée.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'enquête ECLN, demande aux promoteurs de remplir chaque trimestre (avec l'aide d'un enquêteur) un questionnaire pour chacun de leurs programmes en cours de commercialisation. Même si ce questionnaire est simple, son remplissage peut s'avérer fastidieux pour un promoteur qui gère de nombreux programmes. Or pour certains promoteurs les données correspondantes figurent dans leur système d'information. Il est donc envisagé de les collecter par transmission de fichiers.

1. Exposé de synthèse

En matière d'environnement, le contexte est caractérisé par les orientations prioritaires définies aussi bien au niveau national qu'international.

A l'échelon national, la mise en place d'une conférence environnementale annuelle avec différentes tables rondes thématiques porte nécessairement des priorités d'observation et d'acquisition des connaissances sur les thèmes retenus. Si la thématique « climat » draine une partie importante de la mobilisation, l'économie circulaire et les questions liant santé et environnement, de même que le sujet « milieux marins » prennent une place croissante dans l'acquisition et l'organisation de l'information.

A l'échelon international, l'élaboration et le suivi d'indicateurs de développement durable, en intégrant l'efficacité de la ressource ou l'élaboration de données synthétiques sur l'état physique de l'environnement restent une priorité majeure en lien avec la mise en œuvre du système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement (SEEA) adopté par les Nations Unies.

État des milieux

En ce qui concerne le *suivi des sols*, la 2^e campagne du Réseau de Mesure de la Qualité des Sols, débutera fin 2015. L'échantillonnage sera étalé sur 12 années, ce qui correspond à environ 8 % des sites échantillonnés chaque année répartis sur tout le territoire. Les analyses porteront prioritairement sur les paramètres liés au changement climatique (carbone des sols, N₂O). Mais la conservation des échantillons prélevés, dans une pédothèque, permettra de réaliser, le cas échéant, d'autres analyses.

S'agissant de la *nature et de la biodiversité*, le SOeS poursuivra son travail de recueil et de diffusion de données de synthèse, qui alimentent notamment l'Observatoire National de la Biodiversité lancé en 2012, avec une mise à jour annuelle du tableau de bord des indicateurs, et l'observatoire national des milieux humides (dernière mise à jour : 22 mai 2015).

Dans le domaine de la *qualité des milieux aquatiques*, les travaux de production et de mise à jour d'indices d'évolution seront poursuivis, et notamment l'indicateur d'évolution de la présence des pesticides dans les cours d'eau développé pour le suivi du plan Écophyto. Le SOeS maintiendra également sa contribution au système d'information sur l'eau, et aux rapportages internationaux (AEE, Eurostat, OCDE, Ospar).

Le *bilan de la qualité de l'air*, repris par le service en 2014, sera mis à jour, et dans la mesure du possible enrichi.

Le SOeS poursuivra, en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, son investissement dans *l'observatoire national de la mer et du littoral*, lancé en 2012. Ce dernier permet l'accès à des données de synthèse et des données territorialisées sur la mer et le littoral.

Les travaux sur l'évaluation de la *vulnérabilité des territoires aux risques inondations* seront poursuivis et étendus à d'autres types de risques naturels. Ils alimenteront notamment *l'Observatoire national des risques naturels* lancé en 2012 et auquel le SOeS contribue.

Pressions et impacts des agents économiques (entreprises, ménages, agriculture)

Afin de répondre aux enjeux de production et consommation durables et d'une économie sobre en carbone, le SOeS poursuivra ses travaux sur les flux de matières et les déchets, et les relations entre le développement économique et les pressions sur l'environnement à différentes échelles. Il s'agit d'élaborer et de diffuser notamment des indicateurs synthétiques.

D'une part, conformément aux recommandations ou obligations internationales (G8, OCDE, AEE) ou communautaires (règlement 691/2011 sur les comptes économiques de l'environnement complété par le règlement 538/2014, règlement statistique européen sur les déchets (RSD)), le SOeS :

1. actualisera les comptes de flux de matières mobilisées par l'économie, y compris via les importations, et consolidera les indicateurs dérivés (productivité matières, ...);
2. actualisera les comptes d'émission (dans l'air) par branche d'activité (de type Namea);

3. réalisera la réponse 2016 (portant sur l'année 2014) au règlement statistique européen sur les déchets (RSD) en exploitant les enquêtes menées ou exploitées par différents services statistiques et par le SOeS. Elle s'appuiera notamment sur l'enquête menée par l'Insee sur les déchets de l'industrie et du commerce et sur l'enquête « déchets du BTP » organisée par le SOeS.

4. réalisera la réponse annuelle à la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontaliers de déchets ;

5. poursuivra le développement d'indicateurs de pression sur l'eau (productivité de l'eau, empreinte eau) ;

6. poursuivra le développement de la méthodologie permettant de disposer d'une estimation avancée de l'empreinte carbone ;

7. poursuivra le travail méthodologique de l'empreinte matières en collaboration avec Eurostat ;

8. actualisera les données relatives aux prélèvements en eau et à l'assainissement, requises au titre des reportages AEE et OCDE-Eurostat ;

9. développera des indicateurs agro-environnementaux.

Le SOeS veillera à contribuer aux échanges visant à définir les compartiments moteurs d'une économie davantage circulaire et les systèmes d'information en regard nécessitant d'être consolidés.

Synthèses économiques et sociales sur l'environnement

Le SOeS veillera à contribuer aux études sur l'adaptation de l'économie à la transition énergétique et améliorera la décomposition des données de comptabilité nationale de l'environnement, afin d'améliorer le lien entre flux monétaires et évolution de l'environnement.

L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, lancé au printemps 2010 va poursuivre ses travaux pour 2015-2016. Depuis 2015, cet observatoire est structuré autour de deux pôles : « *observation, méthodes, quantifications* » et « *analyse, capitalisation, partage* ». Le pôle « *observation, méthodes, quantifications* » est animé par le SOeS, tandis l'animation du pôle « *analyse, capitalisation, partage* » est effectuée par le SEIDD.

Si les travaux précis dépendront des axes des conclusions des réunions de ces deux pôles (juin 2014), des thématiques apparaissent déjà : évolution entre 2007 et 2012 des emplois de l'économie verte ; étude de faisabilité des travaux autour de la régionalisation de la statistique sur les emplois de l'économie verte ; mobilités professionnelles et formations dans les métiers liés l'économie verte.

En matière de perceptions de l'environnement et de pratiques environnementales des ménages et des acteurs, le partenariat avec l'Insee pour l'exploitation de l'enquête Camme de novembre 2015 sera renouvelé. L'exploitation de l'enquête sur les pratiques environnementales des ménages (Epem), qui sera lancée fin 2015, permettra de mesurer la fréquence de différentes pratiques visant à protéger l'environnement.

Le SOeS répondra à ses obligations européennes dans le domaine de la comptabilité nationale de l'environnement. Ainsi, le SOeS :

1. actualisera les comptes de dépenses de protection de l'environnement ;

2. poursuivra les travaux de méthodologie sur les dépenses de protection de l'environnement

3. reprendra le travail sur le partage entre préventif/curatif et sur un partage volume/prix de ces comptes de dépenses, en lien avec les observations déjà abordées par les membres de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement ;

4. mettra en œuvre des améliorations de présentation et de contenu du Rapport à la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (« l'économie de l'environnement en 201x ») ;

5. actualisera les données relatives aux formations environnementales ;

6. actualisera l'information relative aux perceptions et pratiques des ménages ;

7. actualisera les données de production et d'emploi avec un périmètre des éco-activités mis à jour, pour se mettre en conformité avec la nomenclature européenne. Les données des activités périphériques, activités favorables à l'environnement, seront également actualisées après une réflexion en cours sur leur périmètre.

Par ailleurs, le SOeS poursuivra ses travaux de mise en œuvre progressive du manuel des Nations Unies sur les comptes économiques de l'environnement :

- actualisation et valorisation des *comptes intégrés économiques et environnementaux de la forêt* en partenariat avec le LEF, l'IGN, le Ministère de l'agriculture et l'Insee, en prenant en compte les dernières modifications de données ;
- comptabilisation des actifs/patrimoine naturel(s) selon les préconisations des Nations Unies dans le cadre de la révision du système de comptabilité environnementale économique intégrée (SEEA).

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La réponse 2016 (portant sur 2014) au règlement statistique européen sur les *déchets* (RSD) exploitera les enquêtes menées ou exploitées antérieurement par d'autres services statistiques et par le SOeS. Elle s'appuiera en particulier sur une enquête sur les déchets de la construction et du BTP menée en 2015 par la sous-direction des statistiques du logement et de la construction du SOeS. Des besoins nouveaux concernant les déchets alimentaires seront renseignés dans la mesure du possible.

Opinions et pratiques environnementales : le dispositif pluriannuel d'enquêtes du SOeS prévoit la réalisation périodique d'enquêtes spécifiquement dédiées aux pratiques environnementales. La dernière édition de cette enquête, réalisée fin 2010 a été valorisée en 2011 notamment par une publication intitulée « *les perceptions sociales et pratiques environnementales des Français de 1995 à 2011* ». L'élaboration de la prochaine enquête sera lancée courant 2015 avec notamment un passage en avis d'opportunité en juin 2015, pour une réalisation de l'enquête fin 2015. L'analyse et la valorisation sont prévues courant 2016.

L'enquête *Génération 2013* est conduite par le Cereq. Le SOeS signera courant 2015 une convention avec ce dernier, afin de mesurer l'insertion professionnelle des sortants en formation environnementale. Les données seront disponibles courant 2017.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2016

Exploitation statistique de bases de données administratives

Les travaux seront poursuivis pour ces bases de données dont les finalités sont avant tout réglementaires ; cela concerne en premier lieu les bases ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) et Gaspar (Gestion Assistée des Procédures Administratives relatives aux Risques naturels et technologiques) en vue d'améliorer la connaissance de l'exposition des populations et territoires aux risques.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2016

Dans le but de mettre les comptes économiques de l'environnement, comptes satellites du cadre central de la comptabilité nationale produits par le SOeS, en conformité avec la norme internationale en la matière et assurer un rapportage obligatoire à Eurostat dès 2017, un projet de refonte méthodologique avec un prestataire (Icedd) est en cours et sera poursuivi en 2016.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

La prochaine édition du **rapport sur l'état de l'environnement en France** doit être publiée en 2018. Ce rapport, dont la précédente édition a été publiée en décembre 2014, répond à un engagement international de la France en matière d'information environnementale. Ce document de synthèse, dont la première édition date de 1994, est publié tous les quatre ans. Il vise à donner au public des clés de lecture claires et synthétiques sur les caractéristiques majeures de la situation environnementale en France. 2016 sera l'occasion de préciser le format de ce rapport et le partenariat présidant à son élaboration.

Par ailleurs, dans le cadre du rapport sur les comptes de l'environnement, l'amélioration du partage entre dépenses préventives et dépenses curatives devrait être un outil pour faire le lien entre dépenses de protection de l'environnement et amélioration de celui-ci.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

3.4. Aspects « européens »

Le règlement (UE) n ° 538/2014 du 16 avril 2014 modifiant le règlement (UE) n ° 691/2011 relatif aux comptes économiques européens de l'environnement enrichit le rapportage depuis 2013 (comptes de flux de matières de l'économie, comptes d'émissions atmosphériques par secteur d'activité et comptes de taxes environnementales), de trois nouveaux modules à compter de 2017 (comptes de dépense de protection de l'environnement, compte des éco-activités et comptes de flux physiques d'énergie).

Dans ce cadre, la mise en œuvre du règlement prévoit la livraison d'informations sur la méthodologie, les sources et le périmètre des emplois (des éco-activités), de la production et de la valeur ajoutée dans les éco-activités.

4. Enquêtes répétitives

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête Ferrailles et vieilles fontes	2015A028EN	SOeS	Annuelle
Enquête sur les matériaux de carrière	2015A034IN	SOeS/Unicem	Annuelle

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Autres opérations de production à caractère permanent

Environnement, développement durable

Opérations	Type	Objectif
Déchets dangereux SOeS	Exploitation statistique : - des mouvements frontaliers des déchets dangereux, - des installations classées produisant des déchets dangereux	Localiser et estimer le volume des déchets dangereux
Dépenses de protection de l'environnement SOeS	Synthèse de sources : - Enquêtes annuelles de production - Esane - DGFiP - SOeS (SDST, SDSE...)	Mesurer les dépenses de protection de l'environnement et le financement de celles-ci
Emplois dans les éco-activités	Synthèse de sources : - Dépenses de protection de l'environnement - Enquêtes annuelles de production - Esane - DGFiP - SOeS (SDST, SDSE...)	Mesurer l'emploi dans les éco-activités

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable (SDM3D)

1. Exposé de synthèse

En 2016, la SDM3D continuera de soutenir les travaux des sous-directions thématiques du SOeS et de développer l'offre transversale sur les statistiques du développement durable et des territoires.

En complément des activités habituelles de support, de nouveaux services seront proposés pour mieux répondre aux enjeux stratégiques : assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des sous-directions métiers pour faire évoluer les systèmes d'information, sécurisation et homologation des applications, accompagnement de nouveaux projets statistiques. La SDM3D pourrait être sollicitée, à côté d'autres d'acteurs, pour la dématérialisation de questionnaires d'enquêtes (énergie, transport ou logement-construction) et pour la réalisation d'applications mobiles.

La SDM3D répondra aux sollicitations des sous-directions métiers en matière d'enquêtes statistiques ou de traitement des données. Elle proposera d'accompagner les sous-directions qui en font la demande pour concevoir conjointement les plans de sondage, les redressements et les traitements statistiques des opérations concernées ou pour internaliser certaines enquêtes.

La SDM3D proposera un outil interne pour les données contrôlées et traitées aux mailles communales et supra afin d'alimenter les outils de diffusion sur internet. Une expérimentation de l'alimentation automatique de GéoIDD par la « base de données communales (BDC) » se déroule en 2015 dans cette optique.

La SDM3D poursuivra les efforts de documentation en coordonnant l'alimentation de l'espace métiers du service et la mise à disposition de nouvelles fiches méthodologiques à disposition des agents.

Par ailleurs, la sous-direction assure la coordination du réseau Observation et statistiques en Dreal (ROeS). En 2016, elle organisera deux réunions semestrielles de ce réseau, mettra à sa disposition les outils ou kits liés à des partenariats destinés aux services déconcentrés comme les bases de données mises à jour d'indicateurs locaux de développement durable (investissement SL26). Dans ce cadre, la SDM3D coordonnera la mise en œuvre du programme de formations destiné aux Dreal et DDT(M) qui a été revu en 2015. Ce programme vise à améliorer la connaissance du service statistique public, des sources et des outils de valorisation disponibles auprès des utilisateurs de données statistiques en services déconcentrés du Medde et MLETR. En 2016, une attention particulière sera portée à la mise en place de « la réforme territoriale » qui impactera l'organisation du réseau.

Dans le domaine du développement durable, la sous-direction coordonnera la mise à jour des indicateurs de suivi de la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable 2015-2020. Elle veillera au processus de concertation au sein de la commission du Conseil national de la transition écologique (CNTE) spécialisée sur les indicateurs. Des discussions sur les déclinaisons territoriales et comparaisons internationales mobilisables ainsi que sur la représentation des résultats y seront organisées. En outre autant que possible, les anciens indicateurs de suivi de la SNDD 2010-2013 seront actualisés pour diffusion.

Mais, en matière de diffusion, c'est la refonte du site Web du service qui constitue le projet majeur du SOeS en 2016. Cette refonte sera conduite après la révision de la politique de diffusion dont les travaux ont commencé en 2015. Les instances de pilotage et de suivi impliquent l'ensemble des sous-directions en associant un représentant de chaque domaine. Elles seront complétées par des instances de concertation de façon à associer à ce projet l'Insee, les SSM et les internautes. Une société assistera la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place de la nouvelle politique de diffusion et l'aide à la définition du projet Web. La maîtrise d'œuvre sera également externalisée ensuite.

Enfin en matière de représentation, la SDM3D maintiendra son implication dans le cadre de l'initiative « données ouvertes » (*Open Data*) du Gouvernement et dans le cadre du réseau Eionet de l'Agence européenne pour l'Environnement (AEE). Elle participera au groupe de travail européen « table join service » (*TJS*) visant à faire reconnaître cette solution par l'Europe comme conforme à la directive Inspire. Ceci permettra de souligner l'implication du service dans l'application de cette directive et de rentabiliser l'investissement effectué par la sous-direction dans cette technologie.

2.3. Travaux d'études et de diffusion pour 2016

En 2016, la sous-direction continuera d'apporter son soutien au CGDD et à la DGALN pour les travaux statistiques sur la résilience des territoires ou sur la ville durable. Il s'agit pour l'essentiel de mobiliser et d'analyser des indicateurs pertinents sur des territoires d'études.

La valorisation des données sur l'occupation des sols sera un axe important d'études pour la SDM3D en 2016 suite à la mise à disposition des nouvelles couches Corine Land Cover et aux travaux de production d'indicateurs issus des fichiers fonciers.

En matière de diffusion, la refonte de la politique de diffusion et celle du site Web du SOeS constituent les enjeux majeurs du service pour 2016. Les grandes orientations de la politique de diffusion se définissent en accord avec le CGDD et visent à mettre à disposition toute la production d'informations du service sur le Web, tout en fournissant à l'internaute les clés de lecture. Le support Web est privilégié par rapport au papier. L'expérience du « projet Web 4G » de l'Insee constitue un atout dans la perspective de mener à bien cette refonte. De plus, la réorganisation des tâches de maquettage rendue nécessaire par la baisse des effectifs est un élément à prendre en compte dans les projets de refonte de la politique éditoriale et du site internet.

L'expérience de diffusion sur tablettes et Smartphones suite aux deux expériences précédentes sur les Chiffres clés de l'environnement (StatEnv) et les Chiffres clés du climat (COP21) constitue encore un axe à maintenir dans l'attente de la mise en œuvre d'un nouveau site internet.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2016

En 2015, les modalités de collecte par internet de données d'enquête ont été revues : trois enquêtes (TRM, distribution de gaz et électricité) ont pu bénéficier d'un nouveau questionnaire électronique basé sur la technologie Web. En 2016, une convergence vers une unique solution doit être envisagée pour répondre aux exigences de délai, de qualité, de coût et de sécurité.

Après une expérimentation complète pour Sitadel courant 2015, une réflexion sur la géolocalisation d'autres sources de données du service s'impose. Sur la base d'un premier recensement réalisé début 2015, la SDM3D et les sous-directions métiers prioriseront les sources à géolocaliser. Cette offre de service pourra reposer sur plusieurs méthodes : en interne avec les outils du service, au sein du ministère, auprès de l'Insee ou encore externalisé. Il convient de rappeler que le niveau géographique de diffusion (carreau par exemple) pourra différer du niveau de géolocalisation initial (xy par exemple) pour tenir compte de la qualité des résultats et des contraintes de confidentialité.

En 2016, la sous-direction proposera une nouvelle offre « libre-service » du logiciel SAS. Elle répondra aux objectifs de sécurisation des données et des traitements. En complément de SAS qui reste la cible actuelle en termes de traitements statistiques, des présentations du logiciel open-source « R » seront proposées pour faciliter son appropriation pour les agents intéressés. L'accès à la documentation et l'élaboration d'un plan de formation seront également proposées.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1 Aspects territoires

La production du millésime 2012 de Corine Land Cover (CLC) sera terminée et disponible mi 2015. Les différentes couches « haute résolution » (impermeabilisation, couvert arboré et types de forêts, prairies, zones humides, surfaces en eau) devraient aussi être disponibles en 2015. Un plan d'actions pour l'analyse et la valorisation de ces sources nouvelles sur l'occupation des sols et son évolution sera élaboré. En fonction des moyens mobilisables, seront développés la mise à disposition de ces données sur Internet, le calcul d'indicateurs territoriaux, la réalisation de différentes publications ou études.

Concernant l'occupation des sols, les indicateurs de consommation d'espace et de densité urbaine élaborés grâce à une collaboration entre le SOeS et le Cerema continueront en 2016 à être actualisés pour une mise à disposition dans les territoires au service des politiques de l'urbanisme.

En 2016, la sous-direction devrait continuer de participer aux travaux de l'ONCEA devenu OENAF, à côté d'autres SSM tels que le service statistique et prospective du Maaf. De même, le SOeS continuera de

représenter le Commissariat général au développement durable dans le cadre du comité d'orientation du projet d'occupation des sols à grande échelle de l'IGN (OCS-GE).

La solution de cartographie interactive GéoIDD est au cœur du dispositif de diffusion de données finement localisées du SOeS. La mise en œuvre des décisions adoptées au second semestre 2014 en vue d'améliorer cet outil sera poursuivie en 2016 : amélioration de l'ergonomie générale ; augmentation du nombre d'indicateurs mis en ligne, en assurant une présence équilibrée des thématiques (environnement, énergie, logement-construction, transports et développement durable) ; conception et mise en ligne de portraits de territoire adaptés aux besoins des internautes ; il s'agit en particulier de faciliter la réalisation des Profils environnementaux régionaux ou encore de répondre aux besoins des « agendas 21 » locaux.

En effet en 2015, les travaux sur l'engagement ministre de mise à disposition de l'information environnementale et des risques au travers des Profils environnementaux régionaux (PER) s'est poursuivi par, notamment, la sélection d'un socle commun d'indicateurs qui seront associés aux PER, calculés au niveau national pour chaque région. Ce travail sera prolongé en 2016, notamment au travers d'indicateurs thématiques mutualisés entre les régions concernées (par exemple pour les régions littorales). De plus, le groupe de travail se penchera sur les questions des informations régionales dans le cadre de la réorganisation des régions. Ce travail est animé conjointement par le SOeS et le SEEIDD.

La sous-direction maintiendra aussi sa collaboration avec le CGET et l'Insee/DAR dans le cadre des données utiles aux politiques d'aménagement du territoire et de qualification du développement durable pour les acteurs locaux.

3.2 Aspects environnement et développement durable

Le SOeS assure la présidence de la commission permanente du Conseil national de la transition écologique (CNTE) consacrée aux indicateurs de suivi de la stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable (SNTEDD). Les propositions de la « commission indicateurs » ont été approuvées par le CNTE, puis validées par le Conseil des ministres à l'adoption de la stratégie le 4 février 2015. 72 indicateurs sont retenus pour suivre la SNTEDD de 2015 à 2020 dont un tableau de bord de 39 indicateurs essentiels. La plupart de ces indicateurs, documentés début 2015, ont pu être renseignés mi-2015. En 2016, la SDM3D coordonnera la mise à jour des indicateurs pour alimenter le rapport au Parlement sur le suivi de la stratégie nationale SNTEDD. Les exercices de déclinaison territoriale et de comparaison internationale seront complétés et diffusés.

Concernant les indicateurs territoriaux (par régions et départements) ou locaux (par communes) actuellement diffusés aux services déconcentrés en collaboration avec le pôle de service de l'action régionale « Synthèses locales » de l'Insee (Investissement SL26), ils bénéficieront des enrichissements effectués pour la nouvelle stratégie. Leur liste devrait être révisée dans le cadre d'un groupe de travail associant le SOeS, l'Insee, le CGET, les Dreal et les directions régionales de l'Insee.

En concertation avec le Club développement durable des établissements et entreprises publiques de l'État, le SOeS essaie d'inventorier les indicateurs facilement mobilisables pour suivre la responsabilité sociétale des organisations, sans accroître la charge des unités concernées. A la fin de l'année 2015, un test sera organisé auprès de l'ensemble des établissements et entreprises publics du club développement durable, soit 70 établissements de taille très variable et sous tutelles de divers ministères. En 2016, après avoir tiré les enseignements de cette expérience, le questionnaire-guide pourra être proposé aux entreprises selon des modalités à déterminer.

Parallèlement la SDM3D participe, avec la SDIE et le SEEIDD, à la préparation de l'enquête Insee-RSE qui sera conduite en 2016.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Un rapport annuel au Parlement sur le suivi de la SNTEDD 2015-2020 devra être élaboré par le CGDD/DDD chaque automne à partir de 2016. Il sera largement alimenté par les résultats des indicateurs de suivi de la stratégie qui sont coordonnés par le SOeS et qui bénéficient de la contribution de l'Insee, des autres SSM ou de quelques autres services producteurs de données.

Ce rapport réalisé chaque année à l'automne constitue par ailleurs une contribution du CGDD/SOeS susceptible d'éclairer les débats souhaités par la loi n° 2015-411 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. Rappelons que France Stratégie et le

Cese travaillent en 2015, avec l'aide du Cnis et la participation des SSM, à une sélection d'une dizaine d'indicateurs complémentaires du PIB, bien compréhensibles par le public et mis à jour régulièrement. Un effort sur la fraîcheur des données est attendu de la part des services statistiques pour les indicateurs qui pourront être sélectionnés dans ce cadre et notamment sur l'empreinte carbone pour le SOeS.

3.4. Aspects «européens »

Au niveau européen, la sous-direction participe aux travaux du groupe de travail d'Eurostat consacrés aux indicateurs de développement durable et de suivi de la stratégie UE 2020 « Sustainable Development - Europe 2020 Indicators Working Group ». Elle continuera de participer aussi aux groupes de travail européens sur l'occupation des sols, notamment auprès de l'Agence européenne de l'environnement pour la production et la valorisation de Corine Land Cover. Enfin elle s'impliquera dans le groupe de travail européen « table join service » (TJS).

Au niveau plus large, elle continuera de coordonner la contribution du SOeS aux travaux conduits pour la préparation des futurs indicateurs de suivi des ODD (objectifs de développement durable) comme elle avait contribué par exemple à fournir les renseignements demandés par le groupe « Friends of the Chair (FOC) » en 2015. Elle maintiendra sur ce sujet la bonne concertation avec la Direction des affaires européennes et internationales du Medde, elle-même en contact avec le MAE. Ce dossier est en effet en cours de négociation auprès de l'ONU dans le cadre de l'agenda post 2015. Cet agenda est appelé à structurer les politiques en matière de développement durable autour d'objectifs choisis pour une durée de quinze ans. Les objectifs et cibles seront en principe adoptés en septembre 2015. Les indicateurs qui permettront le suivi de leur mise en œuvre devraient être adoptés en mars 2016, à l'occasion d'une session de la Commission statistique des Nations unies.

La sous-direction pourra enfin être appelée à contribuer aux actions de coopération internationale qui pourraient être demandées au cours de l'année concernant le savoir-faire et les bonnes pratiques en matière de statistiques sur le développement durable ou sur l'usage des sols.

1. Exposé de synthèse

Contexte général

Le programme de travail du SOeS en matière de statistiques sur les transports est fortement déterminé par les règlements européens et les recommandations du rapport du Cnis de 2007 sur l'inventaire des besoins d'information dans les transports ainsi que par les demandes exprimées par la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN).

Plus spécifiquement, début 2016, le SOeS devra fournir des informations sur le transport routier et ferroviaire pour alimenter la base de données commune UE-Suisse appelée « Cross Alpine Freight Transport » (CAFT) qui a pour objectif d'apporter des éléments aux questions de mobilité dans la région alpine des poids lourds et des trains de marchandises.

Par ailleurs, une mission de l'inspection générale du Medde sur le domaine des transports a été lancée courant 2014, avec pour objectif de faire un bilan des productions de données existant, de pointer les manques éventuels et de proposer des évolutions possibles des organisations. Les conclusions de cette mission attendues pour 2015 risquent d'orienter en 2016 le programme de la sous-direction des statistiques des transports.

Améliorer la connaissance des véhicules et des transports routiers

La refonte du répertoire statistique sur les véhicules routiers (RSVERO) afin d'assurer la production de résultats sur les immatriculations, les parcs automobiles ainsi que l'utilisation des contrôles techniques pour estimer le parc effectif localisé ou parc roulant et le kilométrage parcouru annuellement se poursuivra en 2016. Ce nouveau système qui devrait être opérationnel fin 2016 intégrera les données de contrôle technique et permettra de calculer un parc roulant avec une estimation des kilométrages associés. Le répertoire est destiné à être le pilier du système statistique sur les véhicules routiers, leur usage et leurs externalités.

Le bilan de la circulation routière rassemble et met en cohérence les données sur le parc de véhicules, la circulation routière et la consommation de carburants. Afin de disposer de données de consommation unitaire de carburant des véhicules particuliers pour remplacer la source utilisée antérieurement qui ne donnait pas satisfaction, plusieurs pistes sont explorées : un test d'une enquête légère sur les véhicules particuliers a été mené en 2015. Son bilan permettra de décider si l'on s'oriente ou non vers la pérennisation de ce dispositif et sa présentation dans le cadre du Cnis pour recevoir le label d'intérêt général. Par ailleurs, il est aussi envisagé de demander l'introduction d'une nouvelle question sur la consommation unitaire des véhicules dans la prochaine édition de l'enquête « budget de familles ».

La réflexion engagée en 2015 pour mieux prendre en compte la croissance au sein du parc des véhicules à motorisation dite alternative (électrique, hybride, au gaz) sera poursuivie.

L'objectif de régionaliser le bilan de la circulation et d'y distinguer circulation locale et circulation longue distance semble difficile à atteindre à moyen terme. L'important dans ce domaine est de disposer de comptages répartis sur tout le territoire et tous les types de route. Ceci implique une centralisation des données de comptage en provenance des différents gestionnaires de route, État, conseils généraux, communes ou agglomérations, ainsi qu'une amélioration des comptages existants. Cet objectif ambitieux nécessite de trouver un pilote afin de coordonner ce projet au sein du ministère. En 2016, une veille sera assurée par le SOeS sur la mise en œuvre de dispositifs permettant cette centralisation.

Pour alimenter la base UE-Suisse Cross Alpine Freight Transport Survey (CAFT) à un rythme quinquennal depuis sa création en 1994, la France utilisait les résultats de l'enquête appelée « Transit » qui était réalisée par le SOeS tous les cinq ans par entretien auprès d'un échantillon de chauffeurs routiers de poids lourds franchissant les principaux passages alpins et pyrénéens. En 2014, l'enquête Transit n'a pas été réalisée pour répondre à la prochaine remontée de CAFT prévue fin 2015-début 2016. Des tests ont été menés à partir d'un dispositif multisource rapprochant les données fournies par les enquêtes « transports routiers de marchandises » réalisées par l'ensemble des pays de l'UE (appelées TRM-UE), avec une matrice d'affectation de trafic et de probabilités de passage aux points frontières. Ce nouveau système

donne satisfaction. Fin 2015 ou début 2016, l'objectif sera de reconstituer avec la méthodologie définie courant 2015 les données CAFT sur les flux de transit aux six principaux points de passage dans les Alpes. La méthodologie permettra également d'avoir les flux de transit aux deux principaux points de passage dans les Pyrénées.

Mise en œuvre de la collecte d'informations sur le transport ferroviaire dans un nouveau cadre juridique

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis de mars 2007 sur les besoins d'information transport, un cadre réglementaire a été adopté pour la collecte d'informations sur le transport ferroviaire : après l'[article 1 de la loi sur la régulation ferroviaire du 8 décembre 2009](#), un [décret](#) et un [arrêté](#) d'application ont été adoptés le 23 avril 2012 de manière à organiser l'accès des autorités publiques à l'information sur le transport ferroviaire.

Ce cadre juridique prévoit une collecte d'information très étendue par rapport à celle précédemment réalisée à partir de l'enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires : il comprend un volet mensuel contre trimestriel précédemment et un volet annuel, plus riche que l'information recueillie dans le cadre de l'enquête statistique qui a été abandonnée.

La mise en œuvre de ce décret reste à améliorer, les plus grandes entreprises ferroviaires ne parvenant pas à fournir l'information avec le détail demandé. Néanmoins, les progrès réalisés en 2014 sont suffisants pour disposer des informations nécessaires pour répondre à nos obligations européennes, y compris pour le volet quinquennal plus détaillé qui sera demandée en 2016 sur l'année 2015 (règlement n°91/2003 du 16/12/2002 relatif aux statistiques des transports par chemin de fer).

Ce dispositif devrait également permettre de répondre au volet ferroviaire des remontées Cross Alpine Freight Transport Survey (CAFT).

Meilleure connaissance de l'intermodalité

La multi-modalité est un axe majeur de la politique des transports. En matière d'information statistique, cela se traduit par une amélioration de la connaissance des opportunités offertes par les infrastructures d'une part, par celle de flux complets des chaînes de transport d'autre part.

Pour les marchandises, les travaux d'expertise sur le système de collecte d'informations portuaires menés en 2015 par la sous-direction permettent d'envisager une alimentation du Système d'information sur les transports de marchandises (SITRAM) avec les flux de transport maritime. Associés aux remontées plus riches obtenues pour le ferroviaire, ils réunissent les conditions nécessaires pour un suivi des flux-régionaux de conteneurs selon la méthodologie dite de l'approche allemande prônée par Eurostat.

Meilleure connaissance de la mobilité des personnes

Le travail de préparation des dispositifs futurs de connaissance de la mobilité des ménages se poursuivra en 2016 : rassemblement dans une base commune des enquêtes locales sur la mobilité, analyse des résultats du recensement de la population, intégration avec les résultats annuels sur la mobilité longue distance issus du panel de suivi de la demande touristique mené par la DGCIS.

Le SOeS s'est engagé dans les travaux préparatoires à la construction d'un nouveau dispositif d'enquêtes nationales sur les transports et les déplacements. Ce dispositif visera à offrir de manière plus fréquente une vision globale et cohérente de tous les modes et situations de transport de personnes, d'observer les comportements des habitants de toutes les tailles d'agglomérations et d'estimer des indicateurs de mobilité. Il répondra aux recommandations du workshop d'Eurostat sur les enquêtes nationales transports et déplacements. La prochaine enquête pourrait être réalisée à l'horizon de 2018/2019.

Connaissance des territoires

Ces dernières années, des demandes d'information de plus en plus localisée ont été adressées à la sous-direction des statistiques des transports. Cette dernière poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les transports et la logistique aux Dréals.

A la suite des travaux menés à partir de l'exploitation du recensement de la population dans le domaine des transports, le SOeS s'attache à constituer une base nationale de données relatives aux infrastructures de transports et en particulier des équipements ouverts aux ménages. Gares, aéroports, stations services alimentent désormais la Base permanente des équipements gérée par l'Insee ; les travaux ont été engagés avec le Cérema pour la mise en place d'une base sur les arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux qui complètera l'existant, un prototype est actuellement disponible.

Le SOeS a également entrepris une valorisation du répertoire des entrepôts et plateformes logistiques (EPF). Celle-ci a débuté en 2014 par une approche régionale et sera poursuivie en 2015/2016 par la détermination en collaboration, avec le Cerema, de zones logistiques. Ces zones, suffisamment larges pour respecter les contraintes de secret statistique, mais pertinentes à une échelle géographique plus fine que le département permettront la diffusion d'indicateurs territoriaux sur la logistique.

Économie des transports

Après l'avis d'opportunité et le label accordés par le Cnis en 2012, le SOeS a débuté la collecte des données de prix du transport ferroviaire de marchandises auprès des principaux chargeurs sur la base du volontariat et en collaboration avec l'AUTF (association des utilisateurs de transport de fret). Un indice du prix du fret ferroviaire a été mis en place, ce qui permet ainsi la production d'un indice d'ensemble du transport de fret et de la logistique. La production de ces indices est partagée entre l'Insee qui a repris l'essentiel fin 2012 et le SOeS qui garde dans le domaine quelques travaux de collecte (transport ferroviaire de fret, messagerie fret express).

Dans le domaine du prix du transport de voyageurs, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) ayant mis en place un indice concernant le transport aérien, la sous-direction des statistiques des transports a le projet d'élaborer un indice similaire dans le domaine du transport ferroviaire longue distance de voyageurs en ayant recours à l'interrogation des sites de réservation en ligne pour relever les prix d'un panier représentatif de liaisons ferroviaires (ce panier étant également à définir). En 2015, la méthodologie d'agrégation de ces prix à partir d'un échantillon de données collectées sur Internet sera mise au point.

Les travaux de rebasement de l'indice de production de services de transports (IPST) seront entrepris, en lien avec le nouvel indice de production calculé par l'Insee. L'indice du SOeS mesure depuis plusieurs années l'activité du secteur des transports en termes de quantité (passagers ou tonnes-kilomètres). L'Insee publiera prochainement un indice de production dans les services IPS (indice de volume obtenu en « déflatant » le chiffre d'affaires par les prix), en particulier pour le secteur des transports et ses niveaux infra. Si les deux concepts ne se recouvrent pas, leur interprétation pourra être source d'interrogation de la part des professionnels du secteur. Les deux séries seront donc comparées pour voir dans quelle mesure elles sont complémentaires et quels sont les enseignements à tirer en termes de refonte de l'IPST et/ou de communication auprès des professionnels.

Sécurisation de la production du Compte satellite des transports

Au fil des campagnes de comptes, l'information traitée pour établir la dépense nationale en transport et sa répartition par secteur institutionnel et allocation (route, fer, aérien, voie navigable, maritime et transports urbains) s'est alourdie : le spectre des données utilisées s'est élargi, la longueur des séries traitées a augmenté. La maintenance de l'outil actuel devient de plus en plus délicate. En outre, cet outil a été élaboré dans un temps court, en interne et avec des moyens limités : vecteur d'assemblage de données financières sur le transport, il n'avait pas initialement pour ambition d'être un véritable outil de construction comptable de synthèses.

En attendant une éventuelle refonte plus générale des outils d'élaboration des comptes satellites du SOeS (Transports, Énergie, Logement), il est apparu nécessaire de revoir l'organisation de l'outil actuel du compte satellite des transports sous les deux angles suivants : d'une part, le rendre plus robuste à l'introduction de nouvelles séries, à la modification des méthodes et concepts comptables et, d'autre part le rendre plus facile à manier afin d'en améliorer l'accessibilité lors du chargement de données et des étapes de consultation et de vérification. Par ailleurs, cette opération permettra de faire évoluer le compte vers un outil de confection de comptes satellites du transport, avec des flux de dépenses clairement identifiés par secteur institutionnel et par opération, des possibilités d'arbitrage sur les sources et les montants intermédiaires de dépense, et des outils d'équilibrage.

Revoir et sécuriser la gestion de l'ensemble des séries gérées par la sous-direction des statistiques du transport utilisées pour des publications et pour répondre aux sollicitations internationales (ONU, OCDE, Eurostat, ...)

La sous-direction des statistiques des transports gère plus de 15 000 séries (en dehors de celles utilisées pour la construction du compte satellite du transport -environ 8 000-), notamment au sein de plusieurs outils de travail, sous la forme de tableaux Excel aux formats 'divers'. Les différentes séries proviennent de multiples producteurs (internes au SOeS ou externes). Il ne s'agit pas à proprement parler de séries mais de tableaux le plus souvent conçus pour être diffusés sur support papier. La fin de la diffusion papier ne s'est pas accompagnée d'une réflexion sur la gestion de ce stock d'information. Il apparaît nécessaire maintenant de « professionnaliser » la gestion de cette information. Une

expression des besoins sera rédigée pour la mise en place d'un véritable outil de gestion et de diffusion des séries « Transports »

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

À court terme, la sous-direction des statistiques des transports du SOeS analysera la possibilité de réaliser une enquête concernant l'utilisation des véhicules particuliers. Il s'agit d'évaluer la consommation de carburants en remplacement du dispositif actuel non reconduit en 2015 et qui ne donnait pas pleinement satisfaction (voir la partie 1, exposé de synthèse), ainsi que le kilométrage des véhicules de moins de 4 ans, que l'on ne peut obtenir par l'exploitation des contrôles techniques. Des premiers tests sont actuellement conduits.

Nous prévoyons également de réaliser en 2016 une réédition des enquêtes sur l'activité des entrepôts et plateformes logistiques menées en 2010 et 2011. En complément du répertoire des entrepôts, elle permettra de disposer d'un panorama complet de cette activité qui constitue le cœur de la logistique, occupe de l'ordre de 500 000 salariés¹ et structure les opportunités de transfert modal.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2015

La généralisation de l'utilisation des données des contrôles techniques se concrétisera en 2016, afin de connaître un parc roulant de véhicules routiers. L'appariement des données des contrôles techniques avec le répertoire RSVERO permettra de répartir les kilomètres parcourus selon des niveaux géographiques fins (jusqu'à la commune) ou des critères techniques comme l'âge des véhicules, leur motorisation, leur norme euro. Les utilisations sont multiples, tant sur le plan statistique (meilleur calibrage des échantillons d'enquête sur l'utilisation des véhicules, amélioration de la précision de l'estimation de la circulation routière) que pour l'aide à la conduite des politiques environnementales (impacts environnementaux, qualité de l'air par exemple). Elle sera mise en place fin 2016 pour l'ensemble des véhicules dans le cadre de la mise à disposition du nouveau système de gestion du répertoire de véhicules.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

L'élaboration du rapport annuel de la commission des comptes des transports de la nation (CCTN) fait l'objet d'un travail important de rationalisation depuis 2014. Le plan de l'ouvrage a été revu et une nomenclature commune aux différentes fiches qui regroupe les transports en Marchandises / Voyageurs / Autres services de transports plutôt qu'en modes a été adoptée. Des fiches nouvelles ont également été ajoutées sur le transport actif (le vélo), les plateformes logistiques et entrepôts, les prix des transports de fret et de l'entreposage, les services rendus par les transports collectifs urbains. La commission avait demandé qu'un rapport permettant des analyses plus approfondies sur l'économie des transports en général soit réalisé, à un rythme pluriannuel à définir. L'année 2015 permet de définir le contenu de ce nouveau rapport – la cible –, mais aussi les différentes étapes pour y parvenir dans un contexte de moyens contraints. L'année 2016 sera l'occasion de mettre en œuvre, selon le calendrier retenu par la commission, les différentes études prévues dans ce programme d'études pluriannuel.

L'enquête « Chronotachygraphe » se déroule tout au long de l'année, avec une livraison trimestrielle des fichiers d'enquêtes. Cependant, elle n'est exploitée qu'annuellement, dans le cadre du bilan social du transport routier de marchandises. Il est prévu d'accroître l'exploitation de cette source originale, avec une nouvelle publication annuelle portant sur le premier volet de l'enquête ainsi qu'avec des publications trimestrielles relatives à la durée du temps de service des conducteurs routiers.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2016

Le nouveau dispositif informatique lié à la gestion du répertoire des véhicules routiers pour améliorer ses performances techniques, sa qualité en termes de couverture et de variables, et, ainsi, permettre le calcul de parcs roulants avec l'appariement avec les fichiers de contrôles techniques est actuellement en phase de réalisation. Il devrait être opérationnel fin 2016.

¹ Champ des PCS retenues : 487A (Responsables d'entrepôt, de magasinage), 487B (Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention), 652A (Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes), 653A (Magasiniers qualifiés), 676C (Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés) qui sont employés dans des établissements d'APEN et d'APET différents de 7820Z (Activités des agences de travail temporaire).

Le nouveau questionnaire Web remplacera le PDF interactif pour la collecte de TRM mi-2015. Ce mode de collecte sera promu auprès des entreprises afin d'alléger la charge de saisie.

Si les moyens le permettent, la réflexion pour la rénovation du dispositif de traitement de l'enquête TRM sera entreprise afin de revoir la constitution de l'échantillon et d'alléger la charge des entreprises.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1 Aspects « Territoires »

Un premier prototype d'une base nationale des arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires) a été réalisé en 2014. Les travaux seront poursuivis en 2016 pour étendre la couverture géographique. A terme, la base a vocation à compléter la liste des équipements de transports mis à disposition dans la BPE.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

Voir le paragraphe sur l'intermodalité-multimodalité dans la synthèse ci-dessus.

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

3.4 Aspects « européens »

Le SOeS utilisera de manière systématique les données individuelles anonymisées des enquêtes TRM européennes dans un dispositif d'imputation des itinéraires (réponse aux remontées CAFT).

4. Opérations répétitives

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	Périodicité de l'enquête
Enquête sur l'activité des entrepôts et des plates-formes logistiques		SOeS	Tous les 5 ans- à prévoir pour 2016
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules routiers de marchandises (TRM)	2015H048TR	SOeS	Infra annuelle
Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers, par lecture de "chronotachygraphes"	2015T706TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie	2015T712TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur les prix du transport ferroviaire de fret	2015T713TR	SOeS	Trimestrielle

Autres opérations de production à caractère permanent

a. Environnement, développement durable

Opérations	Type	Objectif
Répertoire statistique sur les véhicules routiers (RSVERO) SOeS	Exploitations des données des cartes grises ainsi que les contrôles techniques des véhicules.	Étudier la dynamique du parc automobile
Répertoire des entrepôts et plates-formes logistiques SOeS	Exploitation de fichiers multiples (Sirene, GIDIC, DADS, Sitadel, fichiers professionnels, ...)	Étudier l'organisation et l'activité logistique et le partage des différents modes de transport aux différents points de la chaîne logistique

Opérations	Type	Objectif
Dispositif SitraM Système d'information sur les transports de marchandises SOeS	La banque de données annuelles SitraM est alimentée par les sources suivantes : - l'enquête sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM- France) - les enquêtes sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) d'autres pays de l'UE - le fichier voies navigables intérieures de « Voies Navigables de France », - le fichier des Douanes recensant les transports internationaux faisant l'objet du commerce extérieur de la France. - les données administratives de transport par Oléoduc - le fichier rail, de la SNCF pour les données antérieures à 2009	Établir les flux de marchandises selon le mode de transport, la nature des marchandises, l'origine et la destination, le volume et le conditionnement.
Collecte sur le transport par voies navigables VNF	Collecte à l'occasion des redevances liées à l'utilisation de l'infrastructure	Produire des données sur le trafic et répondre notamment au règlement européen
Collecte auprès des ports maritimes DGITM/PTF4	Collecte administrative régie par l'arrêté ministériel du 24/10/2012	Produire des données sur le trafic maritime de marchandises et de passagers et répondre notamment au règlement européen
Collecte sur la flotte de commerce française DGITM/PTF4	Collecte administrative, exploitation du registre international français (RIF) dans le cadre de la loi du 3 mai 2005.	Connaitre le parc de la flotte de commerce immatriculée en France et ses caractéristiques
Collecte sur le transport aérien DGAC	Collecte administrative régie par l'arrêté ministériel du 1/07/2008	Produire des données sur le trafic aérien, et répondre notamment au règlement européen

b. Services publics et services aux publics

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Après avoir été réalisée en 2010 et en 2011, l'enquête sur l'activité des entrepôts et plates-formes logistiques sera désormais renouvelée sur un rythme quinquennal. La prochaine enquête est à programmer en 2016 sur l'activité de l'année 2015.

La poursuite de l'exploitation des données de contrôle technique et la refonte de RSVERO devraient à terme permettre d'alléger le questionnement de certaines enquêtes sur l'utilisation des véhicules.

L'enquête « Transit » a été abandonnée et remplacée par une exploitation spécifique des enquêtes TRM européennes (voir exposé de synthèse).

Les efforts pour dématérialiser la collecte de TRM se poursuivront en 2016 sous les deux angles suivants :

- Le questionnaire Web mis en place mi-2015 sera le mode de collecte par défaut de l'enquête de l'enquête TRM (voir partie 2.4).

- Par ailleurs, les tests avec un éditeur de logiciels de gestion de flotte de véhicules seront intensifiés si les entreprises souhaitent la possibilité d'intégrer dans leur logiciel une fonction automatisant la réponse dématérialisée à l'enquête TRM.

De même, des efforts pour la dématérialisation de la collecte de l'enquête « Chronotachygraphe » seront entrepris en 2016. Il s'agira notamment de proposer aux entreprises enquêtées le dépôt des enregistrements numériques des Chronotachygraphes en lien avec les chauffeurs interrogés sur un serveur sécurisé plutôt qu'un envoi postal ou mail de ces mêmes informations.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des statistiques de l'énergie (SDSE)

1. Exposé de synthèse

La question énergétique restera vraisemblablement au cœur de l'actualité en 2016. La mandature actuelle aura adopté une nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) d'ici fin 2015, dans la suite de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) qui doit être adoptée à la rentrée 2015. Pour le service statistique, cela se traduira par de nouveaux indicateurs à élaborer et calculer à un rythme aujourd'hui inconnu, mais sans doute en partie infra-annuel.

Par ailleurs, au niveau international, tant européen (Eurostat) que mondial (Agence Internationale de l'Énergie), les négociations ont commencé pour faire évoluer (et plutôt enrichir donc alourdir) les questionnaires annuels et mensuels sur les différentes énergies que la sous-direction des statistiques de l'énergie doit remplir.

Pour l'année 2016, les priorités de la sous-direction resteront :

- le maintien et le renforcement des travaux de fonds, dans l'optique de fournir des statistiques robustes, fiables, dans les délais, aux différentes instances internationales et au niveau national (note de conjoncture aujourd'hui mensuelle, mais à terme trimestrielle, production d'un tableau de bord mensuel, tableau éolien – photovoltaïque trimestriel, bilan annuel de l'énergie, données de suivi du plan national d'action en faveur des énergies renouvelables, tableau de bord de suivi de la LTECV...).
- le lancement de projets qualité, qui s'inscrivent dans le cadre plus global des orientations du service. La mise à plat de la méthodologie de nos opérations doit permettre d'identifier les axes de progrès pour en améliorer la qualité dans toutes ses composantes, telle que décrite dans le code des bonnes pratiques de la statistique européenne. Le travail de documentation de nos méthodes déjà bien engagé doit se poursuivre. En 2016, cela se traduira notamment par la réflexion à achever sur la bonne articulation à mettre en place entre questionnaires internationaux annuels sur l'énergie, bilan national annuel, rapportage détaillé sur les flux d'énergie dans les comptes de l'environnement.
- la valorisation de l'enquête Phebus (Performance de l'habitat, équipements, besoins et usages de l'énergie) réalisée conjointement avec la sous-direction des statistiques du logement et de la construction. Opération – phare de la sous-direction, le dispositif fournit des données nouvelles et essentielles sur la consommation d'énergie des ménages, permettant à la fois de répondre aux nouveaux besoins européens et de donner une mesure de la précarité énergétique sous les angles de la consommation au domicile et des transports. L'exploitation commencée depuis 2014 va déboucher notamment en 2015 par une revue du CGDD complète dédiée à la valorisation de cette source, à la fois par le service et par des partenaires extérieurs. Dans le même temps la réflexion sur l'avenir du dispositif s'enclenche.
- l'enrichissement des statistiques sur les énergies renouvelables. Il s'agit d'approfondir les travaux courants, mais aussi de mieux investir sur la chaleur renouvelable, et de développer la connaissance sur les technologies émergentes pour en préparer le suivi efficace.
- l'élaboration d'un compte satellite de l'énergie et la préparation de la Commission des Comptes de l'Énergie qui le discutera et l'adoptera. Il s'agit d'élaborer des comptes monétaires permettant de mieux suivre les enjeux énergétiques de la nation (publication pour chacun des produits énergétiques, cohérence des flux physiques et monétaires, décomposition des prix en mettant en évidence les tarifs réglementés en vigueur pour un produit énergétique considéré). A terme, il faudrait que ces statistiques soient complétées par celles décrivant les infrastructures et l'emploi. L'objectif est de pouvoir calculer des indicateurs de compétitivité, de poids relatifs des filières... Ces comptes seront discutés au sein d'une commission ad hoc. Les textes de lois créant la commission, la composition de cette dernière et son animation sont à la charge de la SDSE.
- l'approfondissement de la connaissance sur la chaleur. Le développement des réseaux de chaleur et de froid urbains est au cœur de la politique énergétique française. Il convient d'ailleurs de réfléchir à une méthode d'estimation et de suivi de la climatisation urbaine, et du froid renouvelable (préparation d'approfondissements de la directive européenne sur la promotion des ENR).

- le développement des statistiques régionales et locales.
- l'amélioration de la connaissance sur les consommations finales des énergies. Une enquête sur les consommations d'énergie dans le secteur de la construction sera menée en 2016. D'autres projets pourraient à terme voir le jour (sur le tertiaire non marchand par exemple).
- l'intensification des travaux sur l'efficacité énergétique. Vue comme le levier principal de la transition énergétique, elle est peu analysée. L'enjeu est de créer de nouveaux indicateurs plus pertinents, de développer son analyse sectorielle, et d'établir des comparaisons internationales.
- l'accroissement de la connaissance concernant les prix et la fiscalité de l'énergie. Cette thématique est au cœur des préoccupations de la puissance publique, et le poste dédié enfin pourvu depuis le 1er septembre 2014 devrait permettre de développer données et études. De plus la suppression des tarifs réglementés va amener à changer nos méthodologies.
- la poursuite de l'investissement sur la problématique du climat et des émissions de gaz à effet de serre. L'objectif serait de développer les analyses sur ce sujet, dans un contexte où les climato-sceptiques réagissent vivement sur nos publications.

2. Travaux nouveaux pour 2016

Sont concernés :

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Deux projets initialement envisagés pour 2013, puis 2014 et 2015 sont reportés compte tenu de l'importante charge de travail de la sous-direction. Il s'agit de :

- une enquête sur les consommations d'énergie dans le secteur de la construction, ce secteur étant aujourd'hui un « angle mort » dans le dispositif de suivi des consommations d'énergie en France. Elle aura effectivement lieu en 2016, le processus d'élaboration de l'enquête étant en cours, avec un passage en opportunité puis au Label mi et fin 2015 ;
- une enquête sur la production de chaleur. Un stage de six mois est actuellement consacré à l'exploration du sujet. Si une enquête s'avérait nécessaire, elle serait préparée en 2016, pour une réalisation en 2017.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2016

Les travaux lancés pour estimer un compte satellite de l'énergie (voir point 2.3) pourraient conduire la sous-direction des statistiques de l'énergie à exploiter des fichiers administratifs ou des sources de l'Insee, tels que les DADS, les liasses fiscales, etc. A ce jour nous n'avons pas la visibilité sur les sources que nous pourrions avoir à mobiliser.

2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

Depuis 2013, la sous-direction des statistiques de l'énergie a commencé à travailler à monter un compte satellite de l'énergie. Ces travaux montent en puissance avec l'objectif de mesurer dans le détail le poids des filières dans l'économie et l'emploi en France, les investissements, le poids de l'énergie dans la compétitivité des entreprises, etc. Des maquettes sont actuellement développées pour les différentes énergies (gaz, puis électricité, charbon, produits pétroliers...). Ils pourraient déboucher sur des études publiées en 2016.

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2016

En 2015, la sous-direction des statistiques de l'énergie s'inscrit dans un projet de refonte plus globale des outils de conjoncture de tout le service. L'utilisation de ce nouvel outil s'accompagnera de la rénovation de l'ensemble du processus de production de la conjoncture énergétique, et de la valorisation de ces données, avec le passage à la trimestrialisation de la note d'une part, et la production d'un tableau de bord mensuel

de données d'autre part. De plus, un stagiaire travaille pendant six mois à une meilleure prise en compte des variations météorologiques, qui débouchera sur de nouveaux modèles de désaisonnalisation des séries de conjoncture énergétique sous Demetra.

La rénovation d'une autre application, Ornoir, pour la collecte d'informations sur le pétrole, n'a pu être menée bien que programmée chaque année depuis 2013, et sera reportée à 2016.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

La sous-direction des statistiques de l'énergie a publié pour la première fois en 2013 des données communales sur la production des énergies renouvelables d'une part, et sur les livraisons de gaz et d'électricité d'autre part. Ce premier exercice a mis en évidence les défauts des normes sur lesquelles ces collectes s'appuient et il est prévu de les faire évoluer de façon à pouvoir publier toute l'information pertinente pour les collectivités locales. Mais ceci se fera de façon réglementaire, dans le sillage du vote de la LTECV qui doit s'accompagner de nombreux décrets.

En 2014 grâce à un stagiaire, puis une réorganisation, une place plus grande est accordée aux statistiques régionales et locales. Leur diffusion se heurte toutefois à des problèmes de secret statistique et de protection des informations commercialement sensibles, deux verrous que la sous-direction s'attache à faire sauter en 2015, par diverses voies (méthodologique, juridique) de façon à pouvoir accroître la diffusion aux échelons infra-nationaux.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Les travaux sur l'énergie concernent directement l'environnement, en particulier parce que la consommation d'énergie représente en France 70 % des émissions de gaz à effet de serre, et 95 % des émissions de CO₂. C'est le cas particulièrement des travaux menés sur le climat – qu'il s'agisse de l'estimation précoce des émissions de CO₂, ou de la participation de la sous-direction, en tant qu'expert, à tous les groupes pilotés par le service climat et efficacité énergétique du ministère d'une part (groupe de concertation et d'information sur les inventaires d'émissions, pôle de coordination sur les inventaires territoriaux, pôle de coordination sur les bilans d'émission des gaz à effet de serre), et aux échanges réguliers conduits avec l'organisme chargé de l'élaboration et de la transmission des bilans pour la France, le Citepa, d'autre part. L'année 2016 ne devrait pas proposer d'évolution significative des travaux couramment menés, sauf si une demande particulière se fait jour à l'issue de la COP21 qui se tient à Paris en décembre 2015.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

La SDSE ne mène pas seule de travaux d'évaluation des politiques publiques, car ceux-ci sont conduits, au sein du CGDD, par le Service de l'économie, de l'évaluation, et de l'intégration du développement durable (Seeidd).

3.4. Aspects « européens »

La SDSE reste le correspondant national des organismes internationaux compétents en matière de statistiques énergétiques (Agence Internationale de l'Énergie, Commission Européenne/Eurostat, ONU, Conseil Mondial de l'Énergie, etc.). Elle participe ainsi au Energy Statistics Working Group d'Eurostat et à celui de l'AIE. Une Task Force sur la co-génération devrait se monter, et un autre groupe de travail, sur les énergies renouvelables, être relancé, dans le cadre d'Eurostat. La France y participera.

La sous-direction répond à de nombreux questionnaires internationaux mensuels et annuels (environ 140 rapportages par an), qui sont relativement stables d'une année sur l'autre. Toutefois, les réunions internationales de 2015 montrent un accroissement de la demande d'information : les questionnaires actuels devraient s'alourdir, et de nouveaux s'ajouter, à partir de 2016 – 2017.

4. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs (enquêtes, statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs, etc.) sont listés en annexe 2 et annexe 3 . Cette liste a été constituée à partir de vos réponses des années précédentes et du programme d'enquêtes publié au journal officiel pour 2015 (ou 2014 à défaut).

L'ensemble des enquêtes statistiques de la sous-direction des statistiques de l'énergie ont obtenu leur label d'intérêt général et de qualité statistique et le cas échéant leur caractère obligatoire en 2014. A cette occasion les questionnaires ont été revus et pour la plupart allégés des questions dispensables.

Il n'est à ce jour pas prévu d'évolution majeure de ces opérations.

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Il s'agit de rendre compte des actions que vous mènerez en 2016 afin de :

- mobiliser davantage les sources administratives et alléger si possible les enquêtes existantes ;
- dématérialiser la collecte des informations.

A ce jour aucune source administrative ne semble mobilisable pour alléger les enquêtes menées par la sous-direction. Le passage de questionnaires Excel à une application de collecte pour deux enquêtes annuelles (transport et distribution d'électricité, statistique gazière) est en cours de préparation et devrait déboucher en 2015. Mais il s'agit davantage de sécuriser la collecte que de véritablement alléger la charge des entreprises.

Enquêtes répétitives

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête annuelle sur la production d'électricité	2015A050EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle Statistiques gazières	2015A052EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle sur le transport et la distribution de l'électricité	2015A051EQ	SOeS	Annuelle
Enquête sur les réseaux de chaleur et de froid	2015A053EQ	SOeS	Annuelle
Enquête Transparence du prix du gaz et de l'électricité	2015S032EQ	SOeS	Semestrielle
Enquête « Consommations de combustibles et d'énergie non électrique »	2015A006EN	SOeS	Annuelle
Enquête « Combustibles minéraux solides » (C.M.S.)	2015M005EN	SOeS	Mensuelle

Environnement, développement durable

Opérations	Type	Objectif
Livraisons de gaz et d'électricité	Collecte et exploitation statistique : - des livraisons de gaz naturel à la commune ; - des livraisons d'électricité à la commune	Localiser les consommations des énergies
Puissances renouvelables électriques	Collecte et exploitation statistique des filières renouvelables électriques à la commune	Localiser les potentiels de production électrique renouvelable

1. Exposé de synthèse

Le bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA fait partie de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture. En 2012 cette direction a été rattachée au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde).

Dans l'organigramme de la DPMA, le BSPA est directement rattaché à la directrice des pêches. L'effectif n'est plus que de 4 cadres A. En 2009 un poste d'attaché de l'Insee est resté vacant et par la suite, n'a pas été rétabli malgré des demandes réitérées.

Avec des moyens aussi limités, le BSPA ne peut que privilégier la production statistique, la réponse aux demandes nationales et aux obligations européennes. Il ne peut développer les fonctions de valorisation et de diffusion qui incombent normalement à un SSM.

Fin 2014, l'Autorité de la Statistique Publique (ASP) a rendu un avis de retrait du statut de service statistique ministériel au BSPA, en raison de sa petite taille et du fait qu'une part importante de son activité est considérée comme non statistique. Les suites de cet avis sont à l'étude, avec le projet de mise en place d'une convention avec le SOeS.

L'activité du BSPA est en grande partie organisée pour répondre à des règlements communautaires :

- Le règlement sur le contrôle des pêches, qui impose notamment aux Etats membres de transmettre à la Commission les données agrégées de captures, mensuellement pour les espèces sous quotas, trimestriellement pour les autres espèces ;
- les règlements statistiques, qui régissent les communications annuelles à Eurostat des statistiques de captures et de débarquements des produits de la pêche ainsi que de l'aquaculture ;
- le règlement dit DCF (data collection framework) qui a établi un cadre communautaire pour la collecte, la gestion et l'utilisation de données pour répondre aux besoins de la politique commune de la pêche (PCP) et des avis scientifiques. Le BSPA a la responsabilité du volet économique de ce programme dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

De par sa position, le travail du BSPA est également étroitement imbriqué avec celui des autres unités de la DPMA. Ainsi le BSPA établit chaque mois les données nécessaires au suivi de la consommation des quotas de pêche qui sont directement utilisées par le bureau en charge de la gestion de la ressource, lequel prend sur ces bases des mesures de fermeture ou de limitation de quotas et gère les relations avec les organisations de producteurs. Le BSPA répond aussi à de nombreuses demandes de données provenant des autres unités de la direction, de la Commission, des organisations internationales ainsi que de demandeurs extérieurs comme les services déconcentrés des affaires maritimes.

Principales orientations pour 2016

Poursuite de l'amélioration de la qualité des données de production des pêches maritimes

Le BSPA établit les statistiques de production des pêches maritimes à partir de l'exploitation de données administratives (déclarations obligatoires des pêcheurs et notes de ventes). Dans le cadre du système informatique d'exploitation des données mis en place depuis 2009, le BSPA a la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage de l'application de croisement des données - documents déclaratifs, notes de ventes et données satellitaires sur la position des navires- qui vise à établir un ensemble de données redressées et cohérentes entre elles susceptibles de répondre à l'ensemble des besoins nationaux et communautaires. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Ifremer, qui a joué un rôle primordial dans la conception des algorithmes de rapprochement et de croisement des données. Cependant, l'organisation du système de collecte et de traitement des données est complexe et fait intervenir de nombreux intervenants qu'il est difficile de coordonner. Les difficultés rencontrées ou les erreurs commises aux différents stades de la chaîne de production ont des répercussions sur la qualité des données en sortie. L'introduction progressive à partir du second semestre 2015 d'une nouvelle version du système d'enregistrement et de transmission des données par les navires devrait permettre de réduire le nombre d'anomalies constatées et donc d'améliorer la qualité des statistiques produites.

L'amélioration de la qualité des données est un chantier important non seulement pour le BSPA, mais pour l'ensemble de la DPMA. A la suite d'un audit de la Commission Européenne, la direction a dû mettre en place un plan d'actions pour améliorer la gouvernance du système de collecte et de traitement des données, rationaliser son architecture informatique, automatiser les procédures de contrôle et de validation des données.

Dans ce cadre, le chef du BSPA co-pilote le projet VALID, auquel la France participe dans un cadre européen, et qui vise à mettre en place l'ensemble des opérations de vérification, de contrôle et de validation des données afin de satisfaire pleinement aux obligations du règlement sur le contrôle des pêches. La mise en œuvre de ce projet qui a débuté en 2014 va se poursuivre en 2016.

L'amélioration de la qualité des données constitue aussi un enjeu primordial au niveau national pour la conduite de la politique de la pêche, la gestion des quotas et les relations avec les organisations de producteurs. L'action du BSPA en 2016 et dans les années à venir continuera de s'inscrire dans ce contexte.

Statistiques de l'aquaculture

L'enquête statistique annuelle sur la production aquacole se poursuivra pour répondre au règlement européen correspondant et aux besoins d'informations nationaux sur le secteur. Ses résultats permettent aussi d'établir la segmentation d'entreprises utilisée pour la collecte de données économiques mentionnée ci-dessous. Le BSPA a obtenu en 2014 le renouvellement du label d'intérêt général et de qualité statistique pour cette enquête qui reste obligatoire. Le questionnaire de l'enquête devrait subir peu de modifications mais la possibilité pour les entreprises de répondre en ligne va être introduite en 2015 et ce système de collecte devrait se développer en 2016 et les années suivantes.

Poursuite et extension du programme de collecte de données économiques (pêche et aquaculture)

Dans le cadre du programme national établi pour répondre au règlement européen « DCF », le BSPA est responsable de la production des variables économiques sur les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. La collecte des données s'effectue avec le concours d'organismes partenaires de la DPMA, l'Ifremer et l'Université de Nantes.

Le BSPA a obtenu en 2014 le renouvellement du label d'intérêt général et de qualité statistique pour la production de données économiques du secteur de la pêche pour une période de 5 ans. Cette opération se poursuivra en 2016 conformément à la méthodologie agréée par le comité du label et mise en place depuis 2013.

La collecte de données économiques en aquaculture, qui a débuté en 2011, se poursuivra en 2016. Des améliorations vont continuer à être apportées à cette opération afin de mieux couvrir le champ de collecte et de faire progresser la qualité des indicateurs économiques.

Dans les prochaines années, la collecte des données sera l'un des volets de la future PCP et devra s'inscrire dans un programme pluriannuel couvrant la période 2014-2020. Le nouvel instrument financier pour la collecte des données est le Fonds Européen pour les affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP). Dans l'attente de la mise en place de tous les instruments légaux et financiers, le programme national de collecte 2011-2013 a été reconduit pour la période 2014-2016. Le BSPA poursuivra ses efforts, en relation avec ses partenaires, pour répondre complètement aux obligations européennes, améliorer la qualité des données et développer les analyses des indicateurs, au niveau national et européen.

Développement de la diffusion

La diffusion des statistiques de la pêche et de l'aquaculture était jusqu'à présent limitée, en raison des faibles moyens du BSPA et de l'absence d'un support de publication qui lui soit propre. Un accroissement de l'effort de diffusion est nécessaire. Il sera recherché dans le cadre du rapprochement prévu avec le SOeS : la convention envisagée prévoirait que le BSPA puisse diffuser des séries statistiques sur le site du SOeS et produire des publications qui s'insèreraient dans son dispositif.

2. Travaux nouveaux pour 2016

Il n'y a pas à proprement parler de travaux nouveaux prévus en 2016 mais plutôt des évolutions dans les travaux existants.

La principale évolution est la refonte de la chaîne de traitement des documents déclaratifs (journaux de pêche, notes de ventes) qui est à la base de l'élaboration des statistiques de production des pêches maritimes, dans le cadre du plan d'actions de la DPMA pour l'amélioration du système de collecte, de contrôle et de traitement des données. Cela comporte en particulier :

- La mise en œuvre du projet Valid pour mettre en place un système de vérification, de contrôle et de validation des données ;
- Le développement d'une nouvelle version du logiciel « SACROIS » de croisement des données.

Le BSPA a la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage de ces deux projets qui sont étroitement imbriqués.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1. Aspects « Territoires »

Comme prévu en 2015, le BSPA reçoit des demandes, aux niveaux national et européen, de désagrégation des données économiques sur la pêche produites dans le cadre du programme « DCF ». La collecte et la production des indicateurs sont demandés par segment de flotte et « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Il n'est pas envisagé de collecter des données à un niveau de résolution plus fin, mais le BSPA devra répondre à des demandes de production d'indicateurs à des niveaux plus fins, du point de vue de l'activité ou de la zone géographique. Le BSPA s'assurera de la pertinence méthodologique de ces traitements, compte tenu de la taille et de la représentativité des échantillons, et continuera de participer aux travaux conduits sur ce thème dans les groupes de travail européens.

3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Pas d'opération nouvelle prévue à ce jour sur cet aspect.

3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Pas d'opération nouvelle prévue à ce jour sur cet aspect.

3.4. Aspects « européens »

Le BSPA continuera de participer aux groupes de travail européens organisés sous l'égide de la Commission pour préciser et harmoniser les méthodes de production des indicateurs économiques sur la pêche et l'aquaculture : PGECON (Planning Group on Economic Issues) qui se réunit une fois par an, réunions organisées par le Centre Commun de Recherche pour élaborer les Rapports Economiques Annuels publiés par la Commission (pêche et aquaculture), groupes de travail thématiques destinés à préciser les méthodes d'élaboration de certains indicateurs.

Le BSPA continuera également de participer aux groupes d'experts pilotés par la DG MARE de la Commission Européenne sur les sujets qui le concernent, dans le cadre des réunions consacrées au contrôle et aux échanges de données électroniques.

4. Opérations répétitives

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sous cette rubrique on peut signaler :

- La poursuite de la mise en place, débutée en 2015, d'une nouvelle version du journal de pêche électronique sur les navires de plus de 12m ;
- Le passage progressif, à partir de 2015, à la collecte en ligne de l'enquête aquaculture. Il est prévu d'utiliser le logiciel Capibara développé par le SSP. Une convention a été signée dans ce sens avec le Maaf.

1. Exposé de synthèse

Les travaux statistiques qui seront menés en 2016 par le service de la statistique et de la prospective (SSP) seront, comme chaque année, très largement déterminés par les obligations statistiques européennes. Ils viseront également à répondre aux demandes exprimées par les utilisateurs nationaux en terme de fourniture de données et d'analyses pour alimenter les réflexions en matière sociale, économique et environnementale, pour l'aide au pilotage et à l'évaluation de politiques publiques et pour l'élaboration d'études prospectives dans les domaines de compétence du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Aussi le SSP continuera en 2016 à adapter son système d'information et ses analyses de manière à répondre le mieux possible aux besoins d'information exprimés lors de différentes instances, notamment sur des sujets émergents. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et leurs valorisations tout en faisant évoluer ses outils statistiques, ses méthodes et ses modes de diffusion.

Le SSP mènera en 2016 des enquêtes répétitives, obligatoires dans le cadre de règlements européens. Ces enquêtes permettent de suivre et de connaître l'utilisation du territoire, les structures de production et les activités des exploitations agricoles, des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, des coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires, les productions végétales et animales, les productions agroalimentaires, forestières et des scieries (PRODCOM), les pratiques agricoles et environnementales des secteurs agricoles et agroalimentaires (pratiques culturelles dans les exploitations agricoles, comportements d'innovation, de diffusion et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication,...), les indices de production et de prix (l'Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP), l'Indice de la production industrielle (IPI), le prix des consommations intermédiaires des agriculteurs). Il suivra également mensuellement et annuellement la conjoncture agricole, agroalimentaire et forestière à des niveaux fins, dans le domaine des productions, des prix et du commerce extérieur, et produira régulièrement des notes et synthèses conjoncturelles aux niveaux national et régionaux.

En 2016, deux nouvelles enquêtes statistiques sur les pratiques culturelles sur les fruits et sur les pratiques d'élevage seront sur le terrain. Ces enquêtes viendront compléter le système d'enquêtes permettant de répondre au besoin de suivi et de calcul d'indicateurs pour l'évaluation des progrès des plans d'action ministériels (Ecophyto, Ecoantibio, objectif Terre 2020, agroécologie).

Au-delà de ces enquêtes statistiques, une autre grande partie du programme de travail du SSP sera constituée des travaux d'études, d'analyse et de synthèse sur les revenus des agriculteurs, les disparités de revenus, les comptes de l'agriculture par région et par catégorie d'exploitations, le suivi des productions agroalimentaires, les consommations d'énergie dans les IAA, les dépenses d'environnement dans les IAA, l'élaboration de la statistique agricole annuelle des productions agricoles, la production de bilans d'approvisionnement par type de productions, l'estimation du prix des terres agricoles..

De nouvelles études seront également produites en exploitant les résultats des enquêtes menées au cours des années précédentes (enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013, enquêtes sur les pratiques culturelles ou phytosanitaires).

Le SSP participera activement, comme les années précédentes, à différents observatoires, en tant qu'expert, comme fournisseur d'analyses et de données et, comme chaque année, développera de nouveaux travaux : observatoire de la formation des prix et des marges, observatoire de la consommation des espaces agricoles, observatoire des territoires, observatoire des industries agroalimentaires, observatoire de l'alimentation, observatoire des produits de qualité, observatoire de la biomasse, observatoire national des abattoirs, ...

Enfin le SSP continuera d'investir dans des innovations statistiques, technologiques, méthodologiques et organisationnelles dans un souci d'efficacité et de qualité, innovations en grande partie déjà programmées et engagées. Il poursuivra la rénovation de ses processus avec la dématérialisation de ses enquêtes grâce à un outil de génération d'enquêtes, et l'allègement de la charge statistique des entreprises et des

exploitations agricoles avec le recours aux données administratives disponibles. Il poursuivra la mise à disposition de données sur son site avec, pour un public initié, l'outil interactif de consultation et déchargement de tableaux multidimensionnels, avec l'outil de cartographie sur les données statistiques, et pour un plus grand public la mise en ligne de tableaux sous forme tableurs. Il poursuivra la mise en ligne de ses publications accompagnées des fichiers de données des tableaux, des cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute. L'objectif est de construire un dispositif élargi qui permette à la statistique agricole de mieux s'inscrire dans les problématiques de filières, de cohérence produits/secteurs ainsi que d'être plus présente et réactive sur les thématiques d'innovation.

2. Travaux nouveaux pour 2016

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête sur les pratiques culturales sur les fruits

Différentes opérations statistiques ont été demandées au SSP dans le cadre de la mise en œuvre du plan Ecophyto dont l'objectif principal est la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Le plan prévoit ainsi la poursuite des enquêtes quinquennales portant sur les pratiques culturales sur les grandes cultures et les prairies et sur la viticulture, leur extension à l'arboriculture et au maraîchage, mais également des enquêtes intermédiaires ciblées sur les pratiques phytosanitaires. Par ailleurs, ces enquêtes permettent de répondre au règlement (CE) n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides.

L'enquête « Pratiques culturales sur les fruits » sera collectée au 1er trimestre 2016. Cette enquête, qui est la première enquête complète réalisée pour ce type de cultures, fait suite à une première enquête plus légère en 2013 qui ne portait que sur les traitements phytosanitaires sur les fruits.

Enquête sur les pratiques d'élevage

Une enquête sur les pratiques d'élevage sera collectée au premier semestre 2016. Cette enquête a pour objectif d'apporter des informations sur les pratiques des éleveurs en abordant différentes thématiques complémentaires. Elle constitue un outil majeur de l'évaluation de l'impact des pratiques des éleveurs et notamment de la politique de développement de l'agroécologie du ministère et du plan Ecoantibio qui vise à réduire l'usage des antibiotiques.

Elle doit permettre également de disposer d'éléments techniques pour actualiser les connaissances sur le secteur de l'élevage pour réaliser notamment des bilans fourragers pour l'alimentation animale ou des bilans des émissions de gaz à effet de serre, de bilans azote et phosphore... Ces éléments amélioreront les rapportages suite à des demandes européennes et internationales.

Enquête sur la structure des exploitations 2016

L'enquête Structures 2016, définie dans un cadre européen, sera collectée au 2^e semestre 2016. Outre le tronc commun à l'ensemble des enquêtes Structures sur les productions, les principales caractéristiques des exploitations et la main d'oeuvre, cette nouvelle édition devrait notamment comporter un volet sur les méthodes de production prévu par le nouveau règlement européen.

Enquête sur la structure des vergers

Au 2^e semestre 2016, seront également collectées des données sur la description des vergers afin de répondre au règlement européen sur les cultures permanentes. Cette enquête vise à collecter des données sur le descriptif des vergers (âge, densité, variété). Elle a lieu tous les 5 ans pour répondre à Eurostat. Afin d'alléger la charge de collecte en région, le calendrier de collecte de cette enquête sera coordonné avec celui de l'enquête Structures 2016.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2016

La seule source disponible actuellement sur les résultats économiques des exploitations agricoles est le réseau d'information comptable agricole (Rica) qui ne porte que sur les exploitations moyennes et grandes. Les données fiscales peuvent aussi constituer des sources de référence sur les résultats économiques. En effet, avec la concentration et la professionnalisation des exploitations agricoles, la part des exploitations au forfait (souvent petites) diminue tandis que celle aux bénéfices réels est plus importante. Une première

expertise a été conduite en 2014 pour analyser cette source. Cette expertise s'est poursuivie en 2015 et le groupe de travail de la Commission des comptes de l'agriculture sur l'estimation des indicateurs de revenus, qui rendra son rapport en juillet 2015, devrait encourager la mobilisation de cette source en complément du Rica, notamment sur le champ des petites et des très grandes exploitations. Les travaux relatifs à la mobilisation de cette source se poursuivront donc en 2016 en vue de définir une stratégie de diffusion de ces données sur les résultats économiques mobilisant les sources fiscales en complément de données d'enquêtes (Rica ou enquête ponctuelle sur le champ des petites exploitations).

Le fichier des demandes d'aides de la PAC est largement mobilisé pour la constitution du référentiel des exploitations utilisé pour les tirages d'échantillons, pour pré-renseigner certaines variables d'enquête (enquêtes Structures, enquête Teruti notamment) et pour les estimations annuelles de surfaces. Compte tenu des évolutions induites par les nouvelles dispositions de la PAC 2015-2020, ce fichier sera expertisé et les programmes permettant sa mobilisation en complément des sources d'enquêtes seront adaptés.

2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2016

Les enquêtes nouvelles collectées au cours des années précédentes donneront lieu à divers travaux de valorisation : études ciblées à partir de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles 2013 après la diffusion de premiers résultats en 2015, premières valorisations de l'enquête de 2015 sur les pratiques phytosanitaires en grandes cultures et poursuite des travaux de valorisation des enquêtes sur les pratiques culturelles antérieures (pratiques culturelles en légumes et en viticulture).

2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2016

Dans le cadre de l'enquête mensuelle sur les prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles, une enquête préliminaire au rebasement de l'IPAMPA 2015 sera réalisée. L'applicatif de collecte de l'enquête courante sera rénové et dématérialisé.

3. Aspects particuliers du programme 2016

3.1 Aspects « Territoires »

La rénovation du dispositif d'enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (TERUTI) se poursuivra en vue d'une mise en œuvre en 2017. L'objectif sera de simplifier les nomenclatures et de les ajuster au mieux aux normes européennes et internationales (notamment pour la forêt), d'utiliser encore davantage les fichiers administratifs (Casier Viticole Informatisé notamment), de mieux stratifier le territoire pour le sondage et d'envisager une possible articulation avec les enquêtes annuelles de l'IGN sur les territoires forestiers.

3.2 Aspects « environnement et développement durable »

Le cycle des enquêtes sur les pratiques culturelles se poursuivra avec la collecte de l'enquête sur les pratiques culturelles en arboriculture et de l'enquête sur les pratiques d'élevage.

3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Les sources statistiques continueront à être largement mobilisées pour le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans le champ de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. En particulier, de nouveaux indicateurs seront construits pour permettre le suivi de la PAC 2014-2020 et du projet agroécologique. Dans cette perspective, certains dispositifs d'observation pourront être enrichis ou certains questionnaires adaptés.

3.4 Aspects « européens »

Les transmissions de données sur les pesticides, la fertilisation et les bilans azote et phosphore se poursuivront. Le SSP continuera à participer aux travaux en cours au niveau européen pour harmoniser les méthodes entre Etats membres et participera au nouveau groupe de travail d'Eurostat visant à définir la stratégie pour les statistiques agricoles à partir de 2020.

4. Opérations répétitives

4.1 Enquêtes

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête sur les livraisons d'engrais à usages professionnels	2015M033AG	SSP	Annuelle
Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire TerUti-Lucas	2015A057AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel caprin au 1er novembre	2015A080AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel ovin au 1er novembre	2015A081AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel porcin au 1er mai et au 1er novembre	2015S082AG	SSP	Semestrielle
Enquête "terres labourables"	2015A079AG	SSP	Annuelle
Enquête trimestrielle auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins	2015T012AG	SSP	Trimestrielle
Enquête mensuelle auprès des accouveurs et des sélectionneurs	2015M011AG	SSP	Mensuelle
Enquête prix des bois - prix des grumes	2015S040AG	SSP	Semestrielle
Enquête prix des bois - prix des bois de trituration	2015T041AG	SSP	Trimestrielle
Enquête prix des bois - prix du bois énergie sylvicole	2015T042AG	SSP	Trimestrielle
Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA)	2015M054AG	SSP	Mensuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires, forêts et scierie)	2015A	SSP	Annuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par les organisations professionnelles agréées ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2015A	SSP	Annuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2015M	SSP	Mensuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires)	2015M	SSP	Mensuelle
Enquête semestrielle de branche exécutée par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2015S	SSP	Semestrielle

4.2. Statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs

Opérations	Type	Objectif
Statistiques agricoles : surfaces, quotas, aides SSP	Exploitation des déclarations de surfaces, fichiers nationaux des aides, ...	Apporter des éléments de cadrage aux politiques agricoles
Statistiques agricoles : effectifs bovins, mouvements d'animaux, abattages	Exploitation de la BDNI	Apporter des éléments de cadrage sur les effectifs et les abattages de bovins
Statistiques laitières : collecte de lait et fabrication de produits laitiers	Exploitation de l'enquête mensuelle laitière de FranceAgriMer	Répondre à la réglementation européenne et produire des statistiques conjoncturelles dans le secteur du lait et des produits laitiers

5. Allègement de la charge statistique des entreprises

Dans un objectif de simplification et d'utilisation accrue des données issues de sources administratives, il est prévu en 2016 de substituer les données issues des enquêtes administratives d'abattage mensuelles réalisées auprès des abattoirs de bovins par des données issues de la Base de Données Nationale de l'Identification Bovine (BDNI).

Le SSP poursuivra la dématérialisation des enquêtes de branche menées auprès des industries agroalimentaires, en liaison avec les organisations professionnelles agréées, tout en assurant un allègement de la charge statistique par des simplifications des questionnements et de leurs fréquences. L'objectif est de proposer à toutes les entreprises agroalimentaires interrogées dans le cadre d'une enquête de branche la possibilité de répondre par Internet d'ici la fin 2017

L'enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles sera également concernée par le processus de dématérialisation en 2016.

Extraits de programmes statistiques 2016 et autres services statistiques publics

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction de l'action régionale et de la diffusion
Département de l'action régionale

Le département de l'action régionale et le Psar « Analyse territoriale » participeront au calcul des indicateurs territoriaux de développement durable associés à la SNTEDD. Ces indicateurs auront été préalablement sélectionnés en 2015 dans le cadre d'un groupe de travail (CGET, Insee, SOeS) de la « Commission indicateurs » du Conseil national de la transition écologique.

Les travaux sur les aspects statistiques de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain se poursuivront, en coordination avec le SOeS. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, sous réserve de la disponibilité de nouvelles sources (DVF en particulier).

Le Psar « Synthèses locales » poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de qualité de vie, en examinant de manière plus détaillée les différentes dimensions de la qualité de vie et les données en évolution. Il complètera le champ des indicateurs qui ont été mis à disposition au niveau des territoires de vie en octobre 2014 (parution d'un Insee Première).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département Statistiques de court terme (DSCT)

Les activités de la section E liées à l'environnement : captage/traitement et distribution d'eau, collecte et traitement des eaux usées, collecte/traitement et élimination des déchets, sont couvertes par le dispositif Opise. Il reste à couvrir la récupération des matériaux (38.3) et les services de dépollution (39.00), ce qui sera entrepris en 2016.

La possibilité pour le SOeS de prendre en compte les performances énergétiques des logements dans le questionnaire de l'enquête prix de revient des logements neufs demeure à étudier.

Dans la section E « Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution », l'indice de la production industrielle ne couvre actuellement que la division 36 « Captage/traitement et distribution d'eau ». À compter de 2018, il devrait couvrir également la division 37 « Collecte et traitement des eaux usées ».

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département Synthèses sectorielles (DSS)

Le DSS poursuivra son investissement dans l'amélioration du système d'information sur le développement durable avec, au-delà des valorisations régulières des enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) et sur les dépenses pour protéger l'environnement (Antipol),

- la diffusion de résultats sur bénéfices environnementaux des innovations de l'enquête CIS 2014
- la prise en compte des résultats de l'enquête ECEI-PE sur les consommations d'énergie et sur les investissements antipollution dans les établissements de moins de 20 salariés dans les estimations produites pour Eurostat sur l'ensemble des entreprises de l'industrie,
- la collecte d'une enquête « Entreprises et développement durable » (dite aussi « RSE ») s'appuyant sur un questionnaire renouvelé tenant compte des avancées du débat social et législatif national et européen.

Enfin, tout l'investissement fait sur la prise en compte de la disparité des situations individuelles des entreprises contribue également fortement à cet objectif.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des statistiques d'entreprises
Département répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (Driss)

Suite à la loi du 31 juillet 2014 concernant l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), des travaux juridiques sont en cours en 2015 pour permettre l'enregistrement dans le répertoire Sirene de l'appartenance ou non des entreprises au champ de l'ESS. Cet enregistrement et son affichage public devraient être opérationnels courant 2016.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
Division "Logement"

L'enquête Logement permettra de mettre à jour les indicateurs portant sur la précarité énergétique.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Département de l'emploi et des revenus d'activité

L'objectif de prise en compte des besoins de connaissance au niveau local sera poursuivi dans le cadre des réflexions du programme d'évolution du Siera, en veillant à qualifier la qualité des données produites.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction des systèmes d'information et d'études statistiques (Sies)

Le service collabore avec le Service de l'observation et des statistiques du MEDDE (SOeS) pour l'estimation de la dépense nationale de R&D pour l'environnement (hors gestion des déchets radioactifs). Cette collaboration porte à la fois sur les données issues des enquêtes R&D public et privé et sur les aspects méthodologiques.

Contribution à la production des indicateurs qui seront retenus par la Commission pour le suivi de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD), en matière de R&D, comme de formation.

Elaboration d'une cartographie de l'offre de formation aux « métiers verts ».

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des études et synthèses économiques
Département des Comptes nationaux

Le calcul de l'empreinte carbone permettra de mieux éclairer un aspect essentiel des questions d'environnement et de développement durable.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Direction générale des douanes et droits indirects
Département des statistiques et études économiques

Comme les années précédentes, des études seront publiées sur des thématiques sectorielles (produits énergétiques, écoproduits) recoupant ces préoccupations.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Direction générale des finances publiques
Service de la gestion fiscale
Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques - Bureau GF-3C

Des échanges réguliers ont lieu avec le Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en vue d'actualiser la convention relative à la fourniture par la DGFIP des informations nécessaires à la constitution du fichier Filocom. Ces échanges permettent au bureau GF-3C de mieux appréhender ce fichier aux fins de pouvoir le faire évoluer.

Les demandes du SOeS visant à enrichir le Filocom seront prises en charge par le bureau GF-3C.

Le bureau GF-3C apportera également son soutien technique et juridique au SOeS afin qu'il puisse ouvrir l'accès à ce fichier aux bénéficiaires d'une dérogation au secret professionnel, tels que l'Insee, les services statistiques ministériels (SSM) ou les chercheurs.

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Sous direction « Emploi et marché du travail »

La Dares continuera à participer aux travaux de l'Observatoire des emplois et des métiers de l'économie verte.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT (Maaf)

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Le cycle des enquêtes sur les pratiques culturelles se poursuivra avec la collecte de l'enquête sur les pratiques culturelles en arboriculture et de l'enquête sur les pratiques d'élevage.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

La Depp fournit trois indicateurs de développement durable (sorties précoces, difficultés de lecture des jeunes de 15 ans et diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans).

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Sous Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

Potentiellement, la statistique justice peut servir à caractériser l'environnement social à un niveau local (par ressort de juridiction). Pour le moment, la SDSE ne contribue aux indicateurs localisés de développement durable que pour des comptages de bénéficiaires de l'aide juridictionnelle. Il reste à mener une étude de faisabilité pour déterminer d'autres indicateurs pertinents et réalistes pour éclairer davantage cette dimension.

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Implication dans les missions de développement durable, à travers l'analyse des projets de politique sociale.

En 2016, la Cnaf publiera un bilan « carbone » des émissions liées à son activité (notamment les déplacements de ses allocataires).

Centre d'études et de recherches sur les qualification - Céreq

Des travaux d'études seront menés à partir de l'enquête sur le « verdissement » des formations professionnelles dispensées par les organismes de formations professionnelle continue, conduite en 2014 pour sa partie « quantitative » et en 2015 pour les entretiens qualitatifs. Ils viseront à évaluer l'importance des thématiques de développement durable dans les formations dispensées par ces organismes, identifier les investissements nécessaires et les obstacles à leur développement.

SIGLES

AEE	Agence européenne pour l'environnement
Aria	Analyse Recherche et Information sur les Accidents
Caft	Cross Alpine Freight Transport
Camme	Enquête Conjoncture auprès des ménages mensuelle européenne
Capeb	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (rassemble les Cete, le Certu, Cetmef, Sétra)
Céreq	Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications
CGDD	Commissariat général au développement durable
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
Citepa	Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique
DAR	Département de l'action régionale - Insee
DET	Division « Etudes territoriales » - Insee
DG-MARE	Direction générale des affaires maritimes et de la pêche - Commission européenne
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DGFIP	Direction générale des finances publiques
DHUP	Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
DPMA	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Dreal	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DVF	Demandes de valeurs foncières
EACEI	Enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie
ECLN	Enquête sur la commercialisation des logements neufs
Eco-PTZ	Éco-prêt à taux zéro
EPTB	Enquête sur les prix des terrains à bâtir
ESA	Enquête sectorielle annuelle
Ésane	Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise
Evalene	Enquête sur les valeurs, l'environnement et l'énergie
FFB	Fédération française du bâtiment
Filocom	Fichier du logement communal
Filosofi	Fichier Localisé Social et Fiscal
FNTP	Fédération nationale des travaux publics
Gaspar	Gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques naturels et technologiques
ICC-PRLN	Enquête sur l'indice du coût de la construction-prix de revient des logements neufs
Ipea	Indice des prix des prestations d'entretien et d'amélioration des logements
LEF	Laboratoire d'économie forestière
Medde	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Namea	National Accounting Matrix including Environmental Accounts
OENAF	Observatoire national de l'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers
ONCEA	Observatoire de la consommation des espaces agricoles
Ospar	Pour « Oslo-Paris » - Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-est ou Convention <i>Ospar</i>
Opec	Observatoires prospectifs emplois et compétences
Opise	Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises
Phébus	Performance de l'Habitat, Équipements, Besoins et USages de l'énergie (Enquête)
RSVERO	Répertoire statistique sur les véhicules routiers
Rica	Réseau d'information comptable agricole
RPLS	Répertoire du parc des bailleurs de logements sociaux
RSD	Règlement statistique européen sur les déchets
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
RTE	Réseau de transport d'électricité
SEEA	Système des comptes intégrés de l'économie et de l'environnement - Nations-unies
TRM	Enquête transports routiers de marchandises
VNF	Voies Navigables de France